

# L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VI. No. 5.

Québec, 1er Mars, 1911.

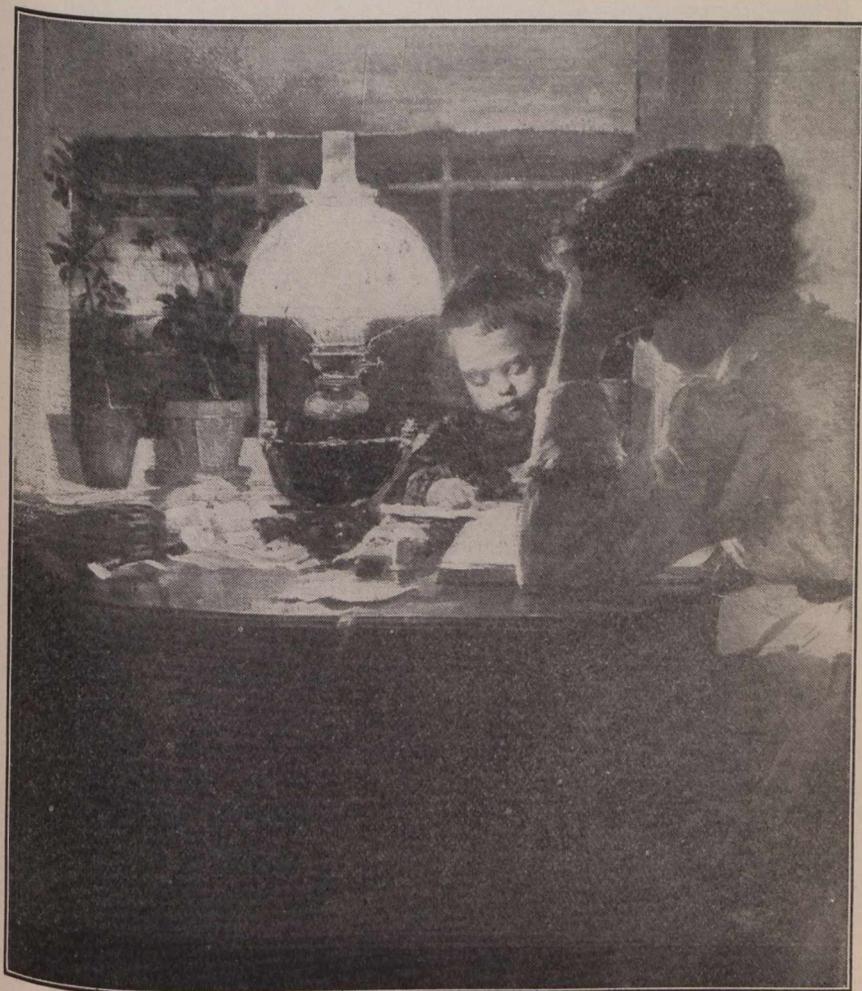


S. A. R. la Duchesse de Connaught.

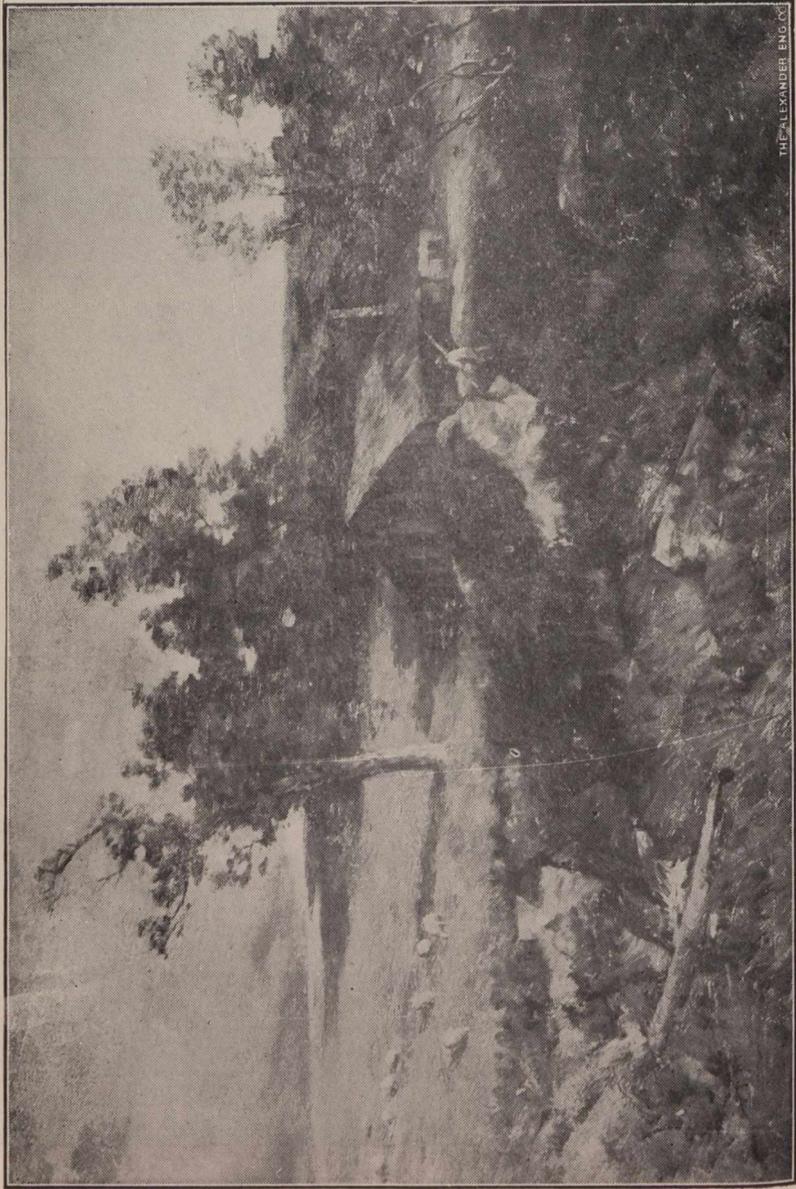


L'Art Canadien.—Quelques sujets popularisés

---



A la veillée.



THE ALEXANDER ENG. CO.

La Ferme.



Devant l'âtre.



THE ALEXANDER ENG. CO.

L'Art Canadien.—Sur le Saguenay, Cap Eternité.



Evocation.



THE ALEXANDER ENGLISH

Le laboureur.



THE ALEXANDER ENGLISH

Les foins.



L'Art Canadien.—L'Hypothèque.

---

## Ne pas remettre à demain ce qu'il faut faire aujourd'hui

---

Avec le numéro d'avril prochain finit la troisième année de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ. La date imprimé au bas de votre adresse, sur la bande, indique quand votre abonnement doit être renouvelé.

Nous imprimons douze listes d'abonnés, une pour chaque mois. Une fois ces listes épuisées l'abonnement cesse automatiquement, avec le numéro d'avril,—l'année de la revue étant de mai à avril. Ainsi les abonnés qui désirent continuer à recevoir leur revue, sans interruption, devront le plus tôt possible,—avant le mois de mai prochain—envoyer le prix de leur abonnement pour l'année à venir. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

MODE DE PAIEMENT : mandat-poste, mandat-express, chèque payable au pair à Québec ou encore chèque avec provision supplémentaire de 15 cents pour payer l'échange.

Si la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ vous plaît, pourquoi ne pas la faire connaître à trois, dix de vos amis, pourquoi ne pas la leur recommander ? En agissant ainsi vous aurez fait œuvre de patriote. Vous ferez plaisir à vos connaissances, à vos amis, car notre publication va entrer justement dans une PÉRIODE QUI FERA ÉPOQUE. ELLE A TOUTE UNE RÉSERVE DE FAITS QUI SONT DES PLUS ÉTONNANTS, DES PLUS RENVERSANTS, DES PLUS ACCABLANTS qu'il soit possible d'imaginer. D'ailleurs nos lecteurs en seront bientôt les juges.

Dites à vos amis que l'on s'abonne en tout temps, mais de façon à faire tomber le renouvellement avec le 1er mai—l'année de la REVUE étant de mai à avril et l'abonnement invariablement payable d'avance.

Adressez-nous le prix de votre abonnement aujourd'hui même de peur de l'oublier.

---

## Que faut-il faire ?

---

Une enquête par la Revue Franco-Américaine sous la direction de son collaborateur, Michel Renouf

---

**SUJET:** La résistance à l'invasion irlando-saxonne en Amérique.

Le succès remporté il y a quelques mois par M. J. A. Lefebvre avec son enquête "*Comme on nous voit en France*" nous engage à entreprendre un travail du même genre mais sur un sujet qui nous touche de plus près. Les événements des derniers mois nous l'ont prouvé, il y a pour nous une *question irlando-saxonne*, nous pourrions même être plus précis et dire qu'il y a chez nous une *question franco-irlandaise*. Et c'est tellement le cas que, pour l'avoir méconnue, nous voyons de nos jours 2,000,000 de français catholiques sur la défensive en face d'environ 400,000 Irlandais.

C'est assurément un problème qui mérite qu'on s'y intéresse. D'autant plus que nous assistons aujourd'hui à une sorte de réveil général de tous les petits groupes qui ont à lutter pour leur existence nationale. Les Français eux-mêmes ne sont pas exempts des influences hostiles, et, tout dernièrement, des sociologues de la mère-patrie recherchaient, dans une enquête (1) sur laquelle nous modelons la nôtre, les moyens de résister à l'esprit allemand.

Depuis des mois que nous signalons à nos lecteurs

---

(1) Enquête sur la résistance à l'esprit allemand par la *Plume politique et Littéraire*, Paris.

les dangers nombreux qui menacent la nationalité, dangers démontrés par de récentes et inexplicables défaites ou par des audaces plus inexplicables encore, il est temps, croyons-nous, de donner une forme à la pensée publique soulevée, on le conçoit, par les révélations de ces derniers temps. Et s'il a été intéressant de savoir ce que nos cousins de France pensaient de nous, il ne sera pas moins intéressant—ce sera peut-être plus utile—de nous poser sérieusement cette question: *Que pensons-nous de nous-mêmes ?*

C'est, à vrai dire, la question qui, sous une autre forme, va être posée aux lecteurs et amis de la Revue Franco-Américaine.

C'est un travail considérable dont notre excellent collaborateur, Michel Renouf, a bien voulu se charger et pour lequel nous le remercions d'avance. On peut être certain que, sous sa direction, notre enquête ne manquera ni d'intérêt ni de piquant. Il fournira aux enthousiastes des causes nationales l'occasion d'écrire quelques pages vécues de notre histoire contemporaine.

Nous donnons ci-après un questionnaire qui servira de canevas aux réponses demandées, puis une couple de règles que nous croyons indispensables au succès de l'enquête.

## La résistance à l'invasion irlando-saxonne en Amérique.

### ENQUETE PAR MICHEL RENOUF

1. Quels sont les principaux effets de l'influence irlando-saxonne que vous apercevez autour de vous ?

2. A quelle cause attribuez-vous la puissance de pénétration de l'esprit assimilateur parmi les groupes français d'Amérique ? Cette cause tient-elle à une supériorité réelle de la race envahissante plutôt qu'à une indolence irréductible des nôtres dans la défense de leurs intérêts nationaux ? En un mot quel est le point fort de l'esprit irlando-saxon et quel est le point faible du nôtre.

3. Comment résister aux influences néfastes de cet esprit assimilateur dans le présent et dans l'avenir et, si c'est possible, quel moyen faut-il prendre pour regagner le terrain perdu ?

#### REGLE A SUIVRE

Autant que possible baser sa réponse—100 à 500 mots—sur des observations prises dans l'entourage immédiat de l'auteur. Signer les correspondances ou, si l'on emploie un pseudonyme, l'accompagner du nom véritable de l'auteur afin de permettre au directeur de l'enquête de contrôler les informations fournies. Adresser toute correspondance à

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE,

Enquête : MICHEL RENOUF,  
4, Case Postale.  
Québec.

La publication des réponses, qui devront nous être remises avant le 1er avril, commencera avec le numéro de mai, le premier de notre quatrième année.

---

## La "petite paix"

---

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE terminera, le mois prochain, sa troisième année. C'est bien peu de temps pour juger de l'effet du travail qu'elle a entrepris. C'est assez, cependant, pour que parmi ceux qui la lisent des groupes se forment et que parmi ses amis eux-mêmes le doute commence à naître sur l'opportunité des méthodes qu'elle emploie ou sur la nécessité des révélations qu'elle fait.

Il est vrai que le sentiment qu'elle veut signaler aujourd'hui ne lui vient encore que d'une petite, d'une très petite minorité. Il n'en est pas moins le signe certain que, pour elle comme pour les autres, la lutte nationale ne se fera pas sans danger, qu'elle ne se fera même pas sans susciter de profonds ressentiments. Beaucoup de gens prompts à applaudir les coups portés autour d'eux manquent de courage lorsqu'ils se trouvent en face de vérités qui les touchent de près. D'ailleurs, ce trait de caractère nous est un peu commun à tous. C'est pour avoir trop sacrifié à cette forme particulière d'égoïsme que nous sommes arrivés à la situation profondément pénible contre laquelle nous essayons de réagir aujourd'hui. Après tout, lorsque nous combattons les Irlandais c'est un système que nous attaquons; les individus, en somme, comptent peu séparés des principes qui les font agir. Et il ne me part pas de l'esprit qu'avec plus de vigilance nous n'eussions pas réussi, sinon à conquérir de nouvelles sphères d'influence, du moins à conserver les positions gagnées par nos prédécesseurs dans des circonstances beaucoup plus difficiles et avec des moyens beaucoup moins nombreux. Il est évident que la force de nos ennemis a été surtout faite de notre propre faiblesse. Voilà une vérité qu'on ne peut nier, s'il faut une certaine force d'âme pour l'admettre.

Et ceci m'amène à parler d'un incident d'une nature plutôt grave et qui a trait à la direction que nous entendons donner à la REVUE.

Notre distingué et vigoureux collaborateur, Michel Renouf, a publié dans notre dernier numéro un article sur l'Université

d'Ottawa. Cet article, écrit avec une franchise parfois brutale, a soulevé chez deux ou trois amis éloignés de l'Université d'étonnantes récriminations. Et je veux m'en expliquer tout de suite afin d'éviter tout malentendu et de bien fixer les responsabilités.

C'est autour de l'Université d'Ottawa, bilingue dans l'esprit de ses fondateurs, anglaise de fait, que se livre depuis plusieurs années les luttes pour la survivance du groupe canadien-français d'Ontario. Pour plusieurs, c'est sur ce point stratégique que sera gagnée ou perdue une bataille dont les effets ne se limiteront pas à la province d'Ontario. Les mémoires, lettres, documents, que nous avons publiés depuis trois ans le prouvent surabondamment. Nous en publierons davantage à mesure que les circonstances s'y prêteront ou que les empiètements des assimilateurs rendront cette publicité nécessaire. Nous pouvons même affirmer que Michel Renouf n'a pas raconté la dîme des choses contenues dans les documents que nous avons sous les yeux. S'il est dans l'erreur, il est facile de le lui faire voir, et je le sais assez loyal pour rétablir les faits. S'il a dit la vérité, pourquoi voudrait-on s'en plaindre ?

Pour ce qui le concerne, donc, on comprendra que nous préférerions nous en tenir aux faits publiés. D'autant plus qu'on a, en ces derniers temps, essayé de pratiquer sur nous une petite manœuvre d'intimidation plutôt suspecte. " Si vous publiez tel document que je crois être entre vos mains, nous écrivait quelqu'un, vous recevrez du papier timbré. " Et cet aimable correspondant nous faisait ensuite comprendre qu'aux poursuites s'ajouterait une cabale pouvant affecter nos listes d'abonnés. Or, voilà exactement la sorte d'argument que nous ne comprenons pas. On peut nous convaincre, mais pas nous faire peur. Et quoi qu'il arrive, on nous trouvera toujours prêt à faire la moitié du chemin pour rencontrer ceux qui voudront mettre notre bonne foi à l'épreuve.

D'autre part, on peut être assuré que nous ne mettrons pas moins d'empressement à réparer l'injustice que, dans l'ardeur des polémiques, nous aurions pu commettre. Notre mépris pour les menaces n'a d'égal que notre respect pour les arguments invoqués contre notre thèse.

Voilà pour un côté de la question et pour une catégorie de nos critiques.

Pour d'autres, c'est la personnalité de certains de nos collaborateurs qui ne plaît pas. Et pourquoi ? Exactement

à cause de cette mentalité particulière qui fait que dans nos questions nationales nous nous divisons au point de faire croire que la vérité suscite parmi nous autant d'opinions que de bonnets.

Or, c'est exactement pour remédier à ce mal—que je puis bien appeler national—que la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE a été fondée il y a trois ans, et qu'elle est maintenue au prix des plus grands sacrifices. C'est là toute sa raison d'être, et le jour où elle devra se départir de son franc parler et apporter des ménagements dans la présentation des faits incontestables elle fermera ses portes et ses rédacteurs briseront leur plume.

On a répandu parmi un bon nombre des amis de la cause nationale cette légende que l'exposé de nos misères, que nos protestations contre les empiètements des assimilateurs, produisaient à Rome l'effet contraire de celui qu'on en attendait ; que les Irlandais, par exemple, n'avaient qu'à envoyer aux congrégations romaines des liasses de nos journaux protestataires pour obtenir des nominations que l'on sait injustes mais que l'on nous impose comme un châtiment. Ceux qui ont cru cela se sont trompés. Rome a d'autres ressources pour châtier ceux qui lui manquent d'égards que de commettre sciemment l'injustice et de faire souffrir davantage ceux qui souffrent. Mais on peut la tromper, et de diverses manières.

Et parmi ceux qui contribuent à empêcher la vérité de parvenir auprès des autorités romaines il est un groupe dont nous avons trop persisté à méconnaître l'importance. Ce sont ceux qui, envisageant la lutte à un autre point de vue, redoutant de la bataille les coups qui peuvent troubler le sommeil, déranger les calculs ou dévoiler les faiblesses, réservent leurs critiques pour les soldats de la cause et ne montrent d'initiative, le plus souvent, que pour protester auprès de nos ennemis eux-mêmes contre les "violences" commises par les défenseurs de la justice et du droit. Ce sont les "amis de la petite paix" "par lesquels, [comme le disait tout récemment un archevêque canadien], nous périssons plus que par les armes de nos ennemis"; ce sont les partisans de ce fatalisme étrange qui est prêt à se croiser les bras et se remettre entièrement à la Providence du soin de nous sauver ou même de nous venger ; ce sont les partisans de ce respect obséquieux qui accepte d'avance les décisions les plus étranges, et quelquefois l'injustice flagrante, en face d'ennemis sans scrupule.

Cette disposition qui nous est propre n'est pas inconnue de nos ennemis. Aussi ont-ils le soin de la cultiver avec amour,

de l'encourager par des éloges dont le cynisme va parfois jusqu'à l'indécence, de la maintenir par des promesses alléchantes dont ils recouvrent comme d'un bandeau de soie, les yeux de ceux qui seraient prompts à reconnaître la vérité s'ils pouvaient la voir, Mais que valent ces éloges ? Où sont ces promesses ? Ils n'ont encore joué qu'un rôle, fatal, démoralisant, celui d'interposer entre les ennemis de la cause et ses défenseurs l'éternel tampon des prudents zoïles qui n'approuvent la guerre qu'à la condition de peser eux-mêmes les charges de poudre et de mesurer la longueur des épées. Et c'est bien ce qui fait que, depuis vingt-cinq ans, la cause nationale a périéclité, parce que ceux qui l'aimaient d'un égal amour n'ont pas su s'entendre sur les moyens de la défendre. Nos divisions ont produit contre nous ce phénomène étrange du mensonge fort par l'union mettant en pleine déroute la justice et la vérité.

Que l'on dise ce que l'on voudra, il n'y a toujours pas plus de 400,000 catholiques de langue anglaise au Canada contre 2,500,000 catholiques canadiens-français. Pourquoi les 400,000 ont-ils cinq archevêques sur huit et sont-ils maîtres de 15 évêchés sur vingt-huit ?

Voilà ce que la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE a voulu rechercher et ce qu'elle a déjà commencé de découvrir. Est-il besoin de répéter que cette tâche elle l'accomplira jusqu'au bout, sans parti pris comme sans faiblesse ? Et son rôle ne se bornera pas seulement à faire la lumière sur les menées ténébreuses des ennemis héréditaires de notre race. Ses recherches iront plus loin. Elle verra le fond de cette situation qui, après un long passé de foi et de patriotisme, veut nous livrer sans défense aux apôtres d'un évangile nouveau

Mais pour atteindre son but, il importait de se rendre compte de notre situation actuelle. C'est ce qu'elle a commencé de montrer en mettant sous les yeux quelques pages inédites, souvent glorieuses et parfois accusatrices, de notre histoire. Elle sait bien que pour accomplir une bonne action il faut souvent moins de courage que pour écouter une vérité désagréable. Et pourtant, il faudra aller jusqu'au bout. Aura-t-on le courage de la suivre ? Je le crois. Des témoignages d'encouragement venus en grand nombre lui en donnent déjà la garantie.

Certes, nous avons, comme race, commis des erreurs, et beaucoup, depuis cinquante ans. S'il en était autrement, nous n'aurions plus qu'à nous coucher pour mourir ; le mal

que nous combattons serait sans remède parce qu'il aurait été voulu. Voyons ce que nous avons fait. Ayons, au besoin, ce courage farouche qui portait, il y quelques jours, un étudiant russe à s'ouvrir lui-même les entrailles pour en arracher les germes de morts. Voyons d'abord où nous en sommes, puis agissons.

**J. L. K.-Laflamme.**

---

## Un courant nord-américain servi... tout chaud

---

Vers 1894, j'habitais avec quelques amis, étudiants comme moi, dans une pension renommée parmi la jeunesse universitaire, " le centre intellectuel " comme l'appelait modestement notre maître d'hôtel. Tous les soirs, invariablement, les camarades qui logeaient dans leurs familles venaient passer avec nous quelques bons quarts d'heure, à la tabagie, devenue pour la circonstance le siège d'un aréopage folichon et bruyant. Il est peu de questions graves qui n'aient reçu là des solutions sans appel. J'en fis, à mon tour, et à mes dépens, une éloquente expérience.

Un soir, par un froid de quelques degrés au-dessous du zéro—Fahrenheit—un de nos visiteurs habituels entra en coup de vent dans la tabagie. Gros, court, la figure comme une tomate, le bonnet de fourrure enfoncé jusqu'au cou, la barbe couverte d'un épais frimas, ce Bonhomme Noël avait tant de froid d'emmagasiné que son arrivée dans notre salle fit baisser le thermomètre de quelques degrés.

—Cré pays, maugréa-t-il en enlevant son paletot. Et dire que ce froid dure depuis le commencement de novembre. Nous ne sommes qu'au milieu de janvier et nous en avons encore pour trois longs mois de cette température de chien... Ils ont eu le nez long, nos ancêtres, ces pionniers français... Pourquoi n'ont-ils pas été s'implanter en Floride puisqu'ils étaient les premiers prenants... Non, fallait venir se nicher dans ce beau Québec...

—Tu ne parlais pas comme cela l'été dernier, à la Saint-Jean-Baptiste, fit remarquer un des auditeurs.

—J'ai eu tort, j'aurais dû parler comme cela... Faut être têtus comme des Normands que nous sommes pour s'obstiner à vivre ici... huit mois sous la neige par année admettez que c'est un peu long... Quand je pense qu'en Floride, à l'heure qu'il est, les gens se promènent vêtus de toile...

J'entrai en scène.

—Laisse donc la Floride tranquille, dis-je au visiteur. Tu

penses améliorer ton sort en enviant tes voisins, pauvre naïf, quand tu as tout sous la main pour vivre ici comme au regretté paradis terrestre. Tu trouves le climat rigoureux ! Change-le, améliore-le, rends-le plus chaud. C'est facile, même très facile... Si j'étais premier ministre du Canada, un an seulement, au lieu du petit secrétaire de ministre que je suis, je vous changerais cette température là de façon à vous faire porter des culottes de toile toute l'année !

J'eus un succès colossal et à l'instant même je fus nommé premier ministre du Canada par l'aréopage.

—Dégommons Thompson et nommons-le...un...deux...trois...hip, hip, hip...il l'est... Maintenant, fais voir ton système.

—Ecoutez plutôt mon raisonnement et daignez jeter les yeux sur cette carte du Canada que vous voyez au mur. Le fleuve Saint-Laurent prend sa source dans la Méditerranée canadienne, les lacs Supérieur, Michigan, Huron, Erié, Ontario, etc. Les eaux de ces lacs sont limitrophes à l'exception du lac Michigan. Or, devenu premier ministre du Canada, je profiterais de l'amitié qui caractérise les relations des chefs d'Etats pour faire une proposition pratique à mon puissant voisin, M. Cleveland, le président des Etats-Unis. Après la conclusion d'une petite entente cordiale je lui tiendrais à peu près ce langage : M. le Président, votre peuple des Etats de l'est a froid, le mien gèle. Je viens vous proposer de modifier notre climat en remplaçant, pour les mois d'hiver, les glaces des grands lacs par de l'eau tiède. De cette immense bassin d'eau tiède s'écoulera un fleuve Saint-Laurent d'eau tiède. Au-dessus de ces lacs et de ce fleuve d'eau tiède s'établiront des courants aériens tièdes qui s'élèveront à une très grande hauteur et deviendront infranchissables barrières contre les vents du nord et du nord-ouest. Voyez donc plutôt ce que nous faisons, nous Américains, pour l'Europe du Nord-Ouest. Le *Gulfstream* qui prend sa source dans le Golfe du Mexique la réchauffe à tel point que les rares Scandinaves du Cap Nord jouissent du même climat que les Américains de Philadelphie. Ce que la nature nous refuse nous pouvons avec l'appui de nos gouvernements l'obtenir par des moyens artificiels. Consultons Flammarion, Edison, les savants. Les capitaux feront le reste.

—Archimède, c'est lui qui a le levier d'Archimède, s'écria

un de mes auditeurs. Donnez lui un point d'appui et il soulèvera les grands lacs jusqu'au soleil... comme de vulgaires chaudrons à bouillir l'eau d'érable. Crie *Eureka*, mon vieux, et vends tes flannelles!...

Cette malice mit les amis en gaieté et ma théorie alla sa perdre dans l'épais brouillard de fumée qui remplissait la tabagie au milieu d'une explos on de sarcasmes capables de mettre en doute jusqu'à l'existence des grands lacs.

*E pur si muove!*

Voici, du reste, l'idée qui m'est restée gravée dans la mémoire. Elle m'est revenue avec une force singulière, le 3 février courant, alors que j'attendais mon courrier retardé pendant plus de quarante-huit heures par une horrible tempête de neige et de froid.

Les géographes nous parlent de sources thermales dans les pays du nord qui, déversées dans des rivières ou des lacs assez considérables, y relèvent la température de l'eau de 20 à 30 degrés. Nos grands lacs n'ont pas de ces sources thermales, mais il est très facile d'en créer et cela par milliers, que l'on pourrait distribuer par rayons de 10 à 20 milles pendant les mois d'hiver. Il suffirait d'immerger en temps opportun assez de plaques chauffées jusqu'à incandescence par un fort courant électrique qui produiraient artificiellement les sources d'eau bouillante nécessaires.

Le Niagara, le Sault Sainte-Marie et les immenses pouvoirs hydrauliques, inexploités ou à peu près, et justement distribués dans la région des grands lacs fourniront pour cela toute l'énergie électrique dont on aura besoin.

Et quel sera le résultat?

Réhaussement de la température des eaux dans la proportion de chaleur communiquée à la masse liquide par les sources artificielles. Ce résultat est déjà constaté en partie par l'effet des chaleurs de l'été sur l'eau des grands lacs. Ils sont les derniers à se congeler. Toutefois, la quantité de chaleur accumulée pendant l'été ne suffit pas pour traverser les mois de notre interminable hiver.

Mais qu'à l'automne, à cette époque ou l'action réchauffante du soleil ne se manifeste plus avec autant d'intensité, surgissent du fond des lacs des sources chaudes qui maintiennent l'eau à sa température estivale ou même la relève à volonté, et nous aurons ce phénomène dont je parlais à mes anciens camarades: d'immenses réservoirs d'eau tiède se

déversant dans le fleuve Saint-Laurent et lui donnant le rôle des grandes nappes liquides des tropiques.

Voilà, dans tous les cas, un problème que je livre aux savants de chez nous. Il suffira à l'un d'eux d'appliquer les forces naturelles que le Providence a disposées dans l'Amérique du Nord comme pour inviter l'homme à s'en faire une arme contre les désavantages d'une nature climatérique revêche.

Celui-là, avec une étincelle de génie et quelques fils électriques aura doté deux pays, grande comme l'Ancien Monde, de cette merveille des temps à venir : un courant d'eau chaude intérieur amélioré par l'homme. Mais la température ?

Ici je cède la parole à un autre, Elisée Reclus :

### LE GULFSTREAM

“ L'influence générale que le grand courant d'eau tiède exerce sur le climat de tout le continent d'Europe, et spécialement des contrées qu'il entoure de ses eaux, est si considérable que sans lui les îles Britanniques et la Scandinavie seraient des pays inhabitables : autres terres du Labrador, elle resteraient le séjour des animaux sauvages ; à peine quelques peuplades pourraient-elles vivre sur le bord des criques habitées : c'est le courant méridional, de concert avec les vents du sud-ouest, qui a permis au peuple anglais de naître et de se développer ; il a donc une part capitale dans l'histoire moderne de l'humanité.

“ La déviation des lignes isothermiques causée dans l'Atlantique boréal par les courants aériens et maritimes est le phénomène de ce genre le plus remarquable que l'on observe sur toute la surface de la terre : la valeur des latitudes pour le climat local semble être complètement supprimée en maints endroits et la température moyenne s'accroît, non du nord au sud, mais du sud au nord. C'est que les eaux du sud entraînent avec elle la chaleur des tropiques pour la dégager dans les régions de l'Europe du nord ; un climat apporté du midi par le courant vient se superposer au climat normal de la contrée. Tandis qu'au milieu de l'Atlantique Boréal, sous le 50e degré de latitude, les eaux ont encore au mois de janvier une température de plus de 12 degrés centigrades, le thermomètre s'abaisse parfois en Silésie et dans la Russie, sous la même latitude, à 30 et même 35 degré au dessous du point de glace. Sur les côtes occidentales de l'Irlande, où le myrte fleurit comme sur les rivages de la Méditerranée,

la température hivernale est supérieure à celle de Naples et d'Athènes. Dans la Grande-Bretagne, la pointe septentrionale de l'Ecosse, baignée par les eaux venues du sud, jouit, pendant le mois de janvier, d'une atmosphère un peu plus tiède que Londres et les autres villes du sud de l'Angleterre : les lois ordinaires du climat se trouvent renversées. Les hivers de l'Islande, " l'île des Glaces ", sont moins rigoureux que ceux du Danemark. Enfin, la température de la mer, prise en janvier à la station de Fruholm, près du Cap Nord de la Scandinavie, sous une latitude où le soleil reste au-dessous de l'horizon pendant un mois entier, est en moyenne de  $3^{\circ} 27$ , près de 3 degrés de plus qu'à Vevey, sur les bords du Lemman, 2 degrés de plus qu'à Venise, sur les rivages de l'Adriatique. Dans l'île de Tresco, l'une des îles principales de l'archipel de Sorlingues ou Scilly, des yuccas et d'autres plantes tropicales peuvent croître en plain air dans les jardins, quoique les Açores, situées à plus de 10 degrés plus près de l'équateur, se trouvent encore en dehors de l'aire géographique des palmiers. Un voyageur qui se rendrait en janvier de Philadelphie au Cap Nord de l'Europe, à 3,500 kilomètres plus près du pôle, se maintiendrait toujours sous le même latitude isothermale de 2 à 3 degrés; mais en allant directement au nord dans la baie de Baffin, il trouverait sous le même parallèle que le promontoire extrême de la Scandinavie, une température moyenne de  $-25$  degrés. La chaleur totale dégagée par les eaux de l'Atlantique suffit pour donner à tout le nord-ouest de l'Europe une température d'hiver que sans elle cette partie de la terre n'aurait pas même en été.

" Grâce aux deux courants superposés des eaux et des airs qui abordent le continent par ces côtes du nord-ouest, c'est là qu'est le principal laboratoire du climat européen, c'est par là surtout qu'arrivent les grands orages. "

Et voilà comment sera changée, en hiver, la température de la Province de Québec, de toute la vallée du Saint-Laurent, de la région des grands lacs et des Etats de l'est des Etats-Unis. C'est une théorie, sans doute, mais qui ne peut encore soulever d'objection que par sa hardiesse et à cause des chiffres formidables qu'elle fait aligner. Je me rappelle que Mgr Laflamme fit sourire plus d'un incrédule, il y a quelques années, lorsqu'il prédit que la ville de Québec serait un jour éclairée et chauffée par la chute Montmorency. L'idée d'un Niagara réchauffant la moitié d'un continent peut surprendre davantage. Le temps peut encore la venger.

▮ Aussi ceux qui la voudront réaliser rencontreront-ils des échecs nombreux, mais ils la feront avancer quand l'incrédule qui est de toutes les époques restera impuissant à percevoir, sous d'apparentes défaites l'éternel progrès qui s'achemine vers la suprême réalisation des secrets dessins du Créateur. Pour ceux-là comme pour d'autres s'élèvera l'opposition sceptique des ennemis de toute nouveauté, "cette race infatigable d'impuissants, dit Mme Stanislas Meunier, (1) qui a déclaré les chemins de fer impossibles, le canal de Suez impraticable, qui déclare aujourd'hui chimérique la mer intérieure de l'Afrique, le tunnel sous la Manche, etc."

Et pourquoi ne verrions-nous pas un Saint-Laurent roulant, jusqu'au milieu de janvier et peut-être toute l'année, des flots attiédés et régénérateurs, un fleuve dompté dont les effluves adoucis souffleront sur nos places publiques, dans nos parcs et nos promenades ornés de lauriers-roses et de palmiers, les brises ravigourantes des températures nicéennes. Tout ceci arriverait, Niagara produirait le *Gulfstream* électrique dont je viens de parler que l'entreprise ne dépassera peut-être pas de beaucoup les travaux hardis accomplis il y a mille ans par les Chinois.

Avec Paganel des "Enfants du Capitaine Grant", de Jules Verne, je puis dire :

"Mes amis, mon projet a cela d'excellent que, s'il ne produit pas tout l'effet que j'en attends, s'il échoue même. notre situation ne sera pas empirée. Mais il doit réussir, il réussira."

**J. A. Lefebvre.**

---

(1) Les Sources, par Mme Stanislas Meunier, Bibliothèque des Merveilles, page 153.

---

# Voix d'Acadie

---

LE GUET-APENS DE L'IRLANDAIS

---

Afin de faire bien comprendre la situation de l'Acadie par rapport au Canada (1), et le prétendu éloignement des nôtres du peuple canadien-français, j'ai dit dans mon précédent article que l'Irlandais a été l'un des principaux fauteurs de cet éloignement. C'était son intérêt de diviser les forces de l'élément français et Dieu sait qu'il y a longtemps réussi ! Nous ne sommes pas les seuls à en avoir souffert : les Franco-Américains ont eux-mêmes été isolés jusqu'en ces dernières années. Le rapprochement qui s'est opéré entre nos frères de Québec et ceux de la Nouvelle-Angleterre a été l'œuvre surtout des journalistes les plus militants, catholiques et français, entre autres les Gagnon, les J. L. K.-Laflamme, les Robert, les Hémond et tant de vaillants.

Le travail démolisseur des ingrats que nos populations, ici et là, avaient accueillis avec la plus touchante charité ne s'est point borné à ces trois régions. On peut constater l'art vraiment infernal avec lequel ils ont opéré, dans le même sens, en Ontario et jusque dans le grand Ouest canadien, s'efforçant en ce dernier à isoler de nous le noble épiscopat dont Saint-Boniface est la tête ; en l'autre, ravissant aux Canadiens-français le siège archiépiscopal d'Ottawa—avec le secret espoir de leur voler l'Université catholique de la capitale du Dominion.—

L'Irlandais emploie la même tactique de ce côté qu'il a employée envers les Canadiens-français et les Acadiens. Là comme ici, sa soif de domination et de jouissance ne connaît pas de limites. Il a les mêmes agissements là qu'ici.

---

(1) Rappelons une fois pour toutes que les Acadiens entendent par : *Canada*, la Province de Québec. Comme ils désignent toujours les Etats-Unis sous le nom d'Amérique.

Tout lui est bon ! Avec l'archevêque O'Brien dans son "Edmund Burke" the first Bishop of Halifax," il emploie la calomnie contre nos Evêques français qui ne sont, disent-ils, capables de rien. Il veut s'emparer là, comme ici, de la hiérarchie et déchristianiser le peuple français en lui enlevant l'usage de sa langue maternelle, comme le fait l'évêque Fallon allié naturel et dévoué des Orangistes d'Ontario contre notre sang. Ils agissent-là, ai-je dit, comme ils ont agi, comme ils agissent ici : et si nos frères du Canada continuent à dormir leur sommeil coupable, ils auront le même sort que nous qui, étant fiers, un peu trop timides aussi, avons été sacrifiés et, à présent, continuons de l'être... par habitude !

#### LES BONS APOTRES !...

Et voici comment ils agissaient ici, comment ils agissent encore :

Peu à peu, à mesure que les Acadiens déportés par tout le territoire des Etats-Unis revenaient au pays des ancêtres, les malheureux proscrits ouvraient, dans les forêts vierges du Nouveau-Brunswick, de vastes clairières où ils se bâtissaient des maisons toutes primitives, mais où ils se reprenaient à vivre et où bientôt ils eurent la consolation de prospérer. Passant sur certains actes des persécuteurs primitifs dont ceux-ci finirent par avoir honte, j'arrive à l'établissement de nos belles paroisses avec ou sans prêtres français. Que l'on n'oublie pas ce fait important consigné aux Archives de l'Evêché de Québec dès le retour de nos pères : les deux ou trois prédécesseurs d'Edmund Burke en Nouvelle-Ecosse représentaient avec persistance à Monseigneur de Québec qu'il fallait absolument donner au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle Ecosse et à l'Ile de St. Jean des prêtres de *langue anglaise*, à cause de la défiance, de l'hostilité des gouverneurs anglais et des Lords de l'Amirauté pour tout ce qui était français. Non contents de cette insistance auprès de leur Ordinaire, ils ne craignirent pas, passant par-dessus leur chef incontesté et à son insu, d'intriguer auprès de la cour de Rome, ainsi que le prouve Mgr O'Brien dans son "Edmund Burke" déjà cité, page 234 et autres. On peut aussi consulter à ce sujet le "Journal des Visites Pastorales de 1815 et 1816" par Mgr J.-O. Plessis, Evêque de Québec—publié par Mgr H. Têtu, "Québec, 1903. Mgr Plessis écrit lui-même ce journal où, page 95, nous lisons : "Le gouvernement britannique,

justement indigné de leur trahison (des Acadiens) et peut-être honteux de la défaite que venaient d'essayer ses troupes, devint aussitôt l'ennemi déclaré des Acadiens. Néanmoins usant de modération, il se contenta de leur proposer deux choses : la première de prêter serment de fidélité au roi ; la seconde, de renvoyer leurs missionnaires et d'accepter, en leur place, des prêtres irlandais. Ces deux offres furent péremptoirement rejetées... Ils étaient plus excusables dans le refus qu'ils firent de se soumettre à l'autre proposition ; *car il devait leur sembler très dangereux de recevoir des prêtres de la main du gouvernement ennemi de la religion,*" ce qui prouve ce que j'ai dit précédemment de la connivence de ces deux éléments contraires et disparates pour arriver à anéantir et la langue française, et les Français eux-mêmes.—Quant à la trahison des Acadiens dont parle Mgr Plessis, une note de Mgr H. Têtu, page 97 du même ouvrage, en fait bonne justice : "l'Evêque avait été complètement induit en erreur par de fausses traditions recueillies chez de pauvres Acadiens ignorants qui *s'étaient laissés persuader par leurs ennemis* que leurs pères avaient eu tort." Il est peu téméraire de mettre parmi ces *ennemis* dont parle Mgr Têtu, les prêtres irlandais venus vers 1800 et après. Ils étaient à cette époque très peu nombreux. Les Irlandais ne commencèrent leur expatriation en masse, qu'en 1847, après la désastreuse disette de 1846. En 1841, la population de l'Irlande était de huit millions deux cent mille ; en 1851 elle était descendue à six millions deux cent mille. De 1851 à 1879, deux millions cinq cent cinquante mille avaient émigré (Appleton's Annual Cyclopedic of the year 1880.—New Series, Vol. V, page 399). Il est aisé de voir que lors de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis (1776-1783), les Irlandais, *absents*, n'eurent point l'honneur d'avoir fait cette guerre de l'Indépendance, quoi qu'en dise leur grand organe l'*Hibernian*, de New-York, du 15 janvier, 1911) que j'ai sous la main à l'heure où j'écris. Il est vrai qu'ils ont vaincu—d'après leurs érudits—à Carillon. . . On ne sait ce dont il faut s'émerveiller le plus : ou de leur incommensurable orgueil, ou de leur facilité à mentir, à colomnier. Ils finirent pourtant par croire que tout cela est arrivé si on ne leur fait rentrer dans la gorge leurs calomnies, et leurs mensonges.

Au Madawaska, dans Gloucester, les agglomérations d'Acadiens devenaient plus denses. De jolies paroisses surgissaient, peuplées presque exclusivement de Français. Tant

que ces paroisses ne furent que des établissements à leurs débuts, nos pères eurent la consolation de pouvoir obtenir parfois des prêtres de leur langue. Mais aussitôt que la paroisse devenait *payante*, l'évêque dans le diocèse duquel se trouvait cette paroisse se voyait assiégé par des prêtres irlandais qui la convoitaient. Souvent, il était mis en demeure de leur *obéir* sous peine de les voir partir pour la République voisine. Il en fut de même au comté de Kent, et en bien des endroits des Province Maritimes. A l'Île du Prince-Edouard, on eut, il n'y a pas bien longtemps encore, le spectacle peu édifiant, s'il était réjouissant, des Irlandais disputant aux Ecosais les cures ou la prépondérance au collège ecclésiastique de St-Dunstan. (1909).

Aux débuts des paroisses dont nous parlions tout à l'heure, il y eut des prêtres de notre langue : un prêtre irlandais, au dire de Mgr Sweeny, n'eut jamais accepté une paroisse où il eût dû vivre de la pauvreté évangélique. Il y avait une autre raison pour l'évêque d'accorder un prêtre français : bien que notre peuple fût pressuré à outrance pour fournir la caisse de l'évêché ; bien que tout l'argent envoyé par la Propagation de la Foi, de Lyon (France), pour instruire les Acadiens et maintenir la foi parmi les Sauvages de la province ecclésiastique de Halifax, eût été ravi à notre peuple et envoyé en Irlande pour y faire instruire de jeunes Irlandais, il y avait pénurie de sujets, l'évêque ne pouvait fournir toutes les cures de son diocèse—qu'il s'agit de n'importe quel diocèse de notre province ecclésiastique—. L'évêque s'adressait alors à l'archevêque de Québec, le priant de lui envoyer des prêtres canadiens-français pour les paroisses acadiennes en formation. Ne soupçonnant rien de ce qui se passait ici et heureux de venir en aide à des gens de leur sang, les dévoués Pasteurs de l'Eglise canadienne-française donnaient autant de sujets qu'ils le pouvaient. Ceux-ci, suivant les usages, allaient sans doute présenter leur respect à leur nouvel Ordinaire et l'on peut sans témérité dire qu'ils en recevaient une ligne de conduite à suivre dans leur paroisse. L'évêque voulait garder l'amitié des Evêques et du peuple canadiens-français, tout en poursuivant son but : anéantir la langue française dans son diocèse pour arriver à détruire le peuple français.

Il m'en coûte de soulever un autre coin du voile qui assombrit notre histoire : je sais que mon devoir est de le faire, mais je désire bien faire comprendre que je ne veux pas récriminer moins encore accuser. J'établirai les faits : je n'irai pas au-delà.

Si je ne le faisais, il serait impossible de faire comprendre la persécution des âmes telle qu'elle sévit encore parmi nous.

Le prêtre venant du Canada était accueilli avec une joie débordante : il parlait notre langue ; comme nous il avait pour ancêtres des Français de notre chère vieille France de là-bas. On pourrait continuer à dire ses prières, à réciter son catéchisme, à parler de la mère-patrie dans la langue de nos mères. C'était—ou du moins ce devait être—l'âge d'or de l'ancienne Acadie qui allait revenir, la belle Acadie de la Grand'Pré, de Port-Royal, des Mines.

Peu à peu, afin de conserver les bonnes grâces de son Ordinaire et, je le répète, ayant sans aucun doute reçu le mot d'ordre de son nouveau Pasteur, le curé agissait comme l'assimilateur : le peuple commençait par perdre confiance, puis s'éloignait de celui qui eût dû être son conseil et son guide. A la longue, avec cette logique qui caractérise les gens du peuple, il finit par se défier de tout ce qui était du Canada-français.....

Franchement, peut-on l'en blâmer ?—Cette sorte d'éloignement de notre peuple du peuple frère du Canada ne s'explique-t-il pas ?

Les vénérables Evêques de Québec avaient reconnu la duplicité, l'ambition démesurée des Edmund Burke et *tutti quanti*. La meilleure preuve du désir de domination de l'assimilateur sans danger pour lui d'être gêné ou arrêté dans ses entreprises, est bien dans l'érection du siège métropolitain de Halifax en une province ecclésiastique totalement séparée de Québec.

Pour revenir à mon sujet, je suis forcé de donner des cas de la tyrannie dont on usait à notre égard. Ces cas prouvent encore l'action de la hiérarchie voulant écraser le peuple français de nos provinces. Le droit à la langue maternelle, chez un peuple, est un droit divin. Dieu seul peut décréter la suppression d'une langue ou permettre à une nation d'en supprimer une autre par la conquête; de par le droit de conquête d'imposer sa langue, comme cela eut lieu en Irlande. Mais que l'Irlandais sache bien qu'ici, il n'est pas en pays conquis par lui !—A mesure que le peuple acadien se multipliait, il sentit le besoin de s'instruire malgré toutes les entraves qu'y mit l'Ordinaire avec tous les prêtres de sa race. En cela, je me hâte de le dire, notre peuple fut soutenu, encouragé par les prêtres canadiens-français. La mémoire des Lafrance et des Lefebvre sera éternellement bénie parmi nous.

Venons à l'histoire d'aujourd'hui et jugez notre position par ce que la force des choses et la logique de notre défense m'obligent à révéler.

On avait reconnu que parmi les moyens de répandre l'instruction, il faut qu'un peuple emploie la presse. Cela ne demande plus aucune démonstration : c'est un fait acquis. Pour notre défense aussi, il nous fallait un organe à nous. Dans notre défense ou dans l'établissement de nos droits, nous nous adressions à nos frères de la Province de Québec... Hélas ! nous criions dans le désert—nous n'étions pas lu dans la province sœur— !

Aujourd'hui que, nous l'espérons du plus ferme espoir, nous sommes unis à Québec par des liens indissolubles et par la similitude des souffrances, nous voudrions donner la marche de *L'Évangéline* depuis sa fondation en 1887 jusqu'à sa cession en juin 1910. Force nous est de différer encore ce tableau. Nous prenons l'époque du transfèrement du journal de la Nouvelle-Ecosse à Moncton, ville la plus importante pour nous, Français, comme aussi la plus centrale.

Parce que nous avons l'audace de tourner nos regards vers la province sœur, lui exposant nos souffrances et voulant la mettre en garde contre l'assimilateur, nous qui voyions son jeu et en souffrions et qui savions son désir intense, insensé, de dominer un jour sur nos frères, nous nous vîmes en butte aux dénonciations de curés français—mais non acadiens ; pas un seul de ceux-ci n'agit de la sorte—. Le mot d'ordre venait de haut lieu : les événements le firent bien voir. Dans trois des plus belles paroisses du comté de Kent notre action patriotique fut taxée de révolte contre l'autorité religieuse. Pour nous punir d'avoir dévoilé les trames néfastes de l'assimilateur, dans deux de ces magnifiques paroisses nous fûmes dénoncé du haut de la chaire de vérité. Nous prêchions la discorde (?), le mépris de l'autorité ecclésiastique. Les Acadiens, toujours si soumis à cette autorité, ne devaient point suivre *L'Évangéline* ni la recevoir. Il y avait de meilleurs journaux catholiques : il y avait, en tout premier lieu, le St. John "Freeman"...

A des Français, on conseillait par-dessus tout la langue anglaise, bien préférable, sans doute, à la langue française. L'un de ces conseillers, était depuis longtemps à la tête de sa paroisse, très importante, et malheureusement très forte en politique—du côté opposé à la politique de *L'Évangéline*— avec cette différence que, dès qu'il s'agissait de nos droits

quels qu'ils fussent, *L'Évangéline* soutenait ces droits même contre son parti politique le cas échéant. *L'Évangéline* ne perdit pas un abonné dans cette affaire. Le but était évident. L'ancien mot d'ordre avait été donné : il fallait détruire *L'Évangéline*. Il y avait entente entre les membres du clergé français—mais non acadien—de cette région populeuse. Comme ils étaient plus compacts et disposaient de plus belles paroisses que les autres, il y avait là le secret espoir en haut lieu, de porter un coup terrible à *L'Évangéline*.

Dans une autre paroisse, M. le curé rejette son abonnement après nous avoir dénoncé du haut de la chaire de vérité.

N'est-il pas évident que si *L'Évangéline* avait commis les crimes dont on l'accusait, les prêtres acadiens avaient les mêmes devoirs que ceux dont nous parlons?—Aucun ne dit rien, pourtant, surtout du haut de la chaire, contre le défenseur des droits de l'Acadie.

Peut-être, en refusant son journal, M. le curé dont nous venons de parler voulait-il économiser pour son futur voyage à Rome ?

L'assimilateur profita adroitement des désirs des voyages de ces prêtres. Il favorisa grandement ce voyage à certains d'entre eux au temps précisément où nous revendiquions le plus instamment, auprès du Saint-Père, nos droits à un évêque de notre langue. Ces agissements sont connus. Les mystères ont été percés à jour. Dans des circonstances comme celles qui existaient alors, on fournissait toujours à ces prêtres les moyens soit de nous diviser, soit de nous nuire, à Rome surtout. On comprend aisément la tactique de l'assimilateur. Ce n'était plus lui qui parlait contre notre peuple, c'était notre propre sang.

Pour un troisième—je ne sais s'il a dénoncé *L'Évangéline* en chaire, celui-là—mais il m'écrivait la lettre suivante :

.....Kent, Co., N. B.

M. LANDRY,  
Moncton.

Mon cher Monsieur,

Depuis longtemps, je voulais renvoyer *L'Évangéline*, mais je voulais savoir jusqu'où pouvait aller la folle ou la bigoterie d'un franc bigot.

Si votre *écrivayeur* croit arroser la foi de nos ancêtres en détruisant l'autorité ecclésiastique il se trompe énormément car, par ses écrits la foi lui fait déjà défaut et ses enfants seront des Clémanceau, etc., etc.

Veillez m'envoyer mon compte et si je vous dois, le paiement ne retardera pas. De plus si quelqu'un de mes paroissiens reçoivent *l'Évangéline* j'ose espérer qu'ils cesseront bientôt.

Ainsi gardez votre salle feuille pour d'autre que pour des gens bien pensants.

Bien à vous,

—————Ptre.

18, août, 1908,

Croyant à un accès de mauvaise humeur passager, je ne répondis point. Une deuxième lettre suivit. La voici :

..... Kent Co., N. B

Monsieur,

Je vous remercie de votre journal *L'Évangéline*. Mon abonnement n'est pas encore expiré, mais n'importe. Je ne veux plus le recevoir : au lieu d'exciter la foi des Acadiens comme vous croyez (peut-être) le faire n'oubliez pas que vous faites perdre la foi des Acadiens et la confiance au clergé. Vous n'êtes pas probablement le plus coupable, mais la faute retombe sur vous ou sur votre journal.

Ainsi merci et veuillez affacer mon nom de la liste des abonnés.

Je voulais suivre les correspondances et j'en ai assez.

Bien à vous,

—————Ptre.

18 août 1908.

Ma réponse éclairera toute cette affaire. A la date du 5 septembre 1908, j'écrivais :

Moncton, N. B., le 5 sept. 1908

M. l'abbé..... cu é,

Révérénd Monsieur,

Vos lettres des 19 juin et 18 août derniers me sont bien parvenues. Si je n'ai pas répondu à la première, c'était parce que, la croyant écrite *ab irato*, je pensais charitable de vous laisser le temps de la réflexion. Je ne puis vous cacher que je suis heureux de ces lettres, malgré leur grossièreté—pardonnez-moi le mot qui ne rend pas complètement ce que sont ces lettres—. Les Acadiens finiront par connaître leurs amis.

Vous êtes venu manger le pain de l'Acadie et vous amasser un pécule fait de la sueur, des privations de notre peuple : heureusement que, jusqu'ici, vous êtes le seul de vos congénères qui ait osé jeter sa boue sur des personnes qui vous sont inconnues.

De votre pays même, de bons et saints missionnaires, de prêtres vertueux et éclairés, je reçois très fréquemment des encouragements qui purifient l'air troublé par vos malheureuses expressions. Je puis montrer avec bonheur ces nombreuses lettres—la vôtre est la seule de son espèce—.

Vous ignorez le sens du mot *bigot* il signifie le contraire de celui qui dit ce qu'il pense quand ce qu'il pense est d'accord avec la loi naturelle ; vous vous ralliez aux persécuteurs—c'est là la folie ou la bigoterie d'un franc bigot—.

*L'Évangéline*, grâce à vous qui, hélas ! ne savez pas modérer votre haine, ne doit pas détruire grand'chose dans votre patrie : elle y est si peu reçue !

Suivant votre désir (que j'avais d'ailleurs prévenu) j'ai gardé ma salle (? ?) feuille pour d'autres que pour des gens bien pensants et elle est envoyée au Vatican d'où nous viennent des choses qui raniment le courage de mes *Clémenceau*, etc., etc. Et à bien d'autres adresses de gens aussi mal pensants que le Pape.

La compagnie, vous le voyez, n'est pas trop mauvaise.

Quoi que vous fassiez, quoi que vous disiez, *L'Évangéline* continuera, et elle fera son chemin. Quand auront disparu les persécuteurs du peuple acadien et leurs alliés qui se disent *français*, *L'Évangéline* arrosera encore (suivant votre poétique expression) la foi de mes ancêtres—mais, entendons-nous : cette foi de mes ancêtres, cela se comprend—.

*L'Évangéline*, étant le journal catholique de l'Acadie, recourt souvent, croyez-le, aux lumières de personnages CAPABLES de la guider : vous ne vous imaginez pas, j'ose le croire, être le seul théologien d'Acadie et le seul constitué en dignité—que vous n'avez pas— ?

Bien à vous,

V. A. LANDRY.

Je dois, ici, divulguer un fait que la force des choses m'oblige à dire.

En même temps que *L'Évangéline* était ainsi dénoncée, que tout—en dehors des Français—était contre elle dans la province ecclésiastique de Halifax, des membres des plus éminents de l'épiscopat français de l'Eglise du Canada approuvaient nos combats, nous encourageaient à les continuer. S'il y avait crime si grand de notre part, ces illustre personnages ne s'en rendaient-ils pas complices ?—En ce temps-là, nos endormeurs et nos endormis d'Acadie, grands et petits, ne disaient rien. Ils nous laissaient nous débattre comme nous le pouvions, ne daignant pas même nous donner un mot de vulgaire sympathie. Pourquoi Mgr Sbarretti ne nous frappait-il pas tout de suite ? N'en avait-il pas le droit ?—Certes mais en avait-il le motif ?.. — C'est-là la question !

A bon entendeur. . . . .

**Valentin A. Landry.**

#### UN APPEL

Ceux qui ne font pas la collection de la REVUE nous rendraient un réel service en nous retournant le numéro de juillet 1910, qui nous manque pour compléter quelques séries.

---

## Les Irlandais et la bataille de Carillon<sup>(1)</sup>

---

Il y a quelque temps on nous signalait une curieuse étude publiée dans l'*Almanach du Peuple*, pour l'année 1910. Elle était intitulée *Canadiens-français et Irlandais*, et ornée d'un portrait de l'honorable Charles Murphy, secrétaire d'Etat du Canada. A mesure que nous la parcourions, un étonnement très vif s'emparait de nous.

Nous y trouvions d'abord des réflexions étranges, comme celle-ci, par exemple : "On est porté, quelquefois, dans des milieux canadiens-français trop exclusifs, à considérer le groupement irlandais implanté dans le pays comme nouveau venu, à lui donner de mauvais cœur quelquefois place à la table ancestrale, enfin à lui refuser un rang dans la famille canadienne fondamentale. Cette attitude provient d'une grave erreur historique, ou plutôt s'explique par une regrettable négligence de la part des nôtres, quand il s'agit de s'inscrire dans l'histoire des premiers jours du Canada." Que signifiaient ces lignes? Evidemment leur auteur inconnu accusait nos compatriotes d'être injustes envers leurs concitoyens irlandais, par ignorance de l'histoire ancienne du Canada. Mais, ne s'occupant guère d'étayer son accusation d'injustice, il appuyait sur son reproche d'ignorance. D'après lui, si les Canadiens français eussent davantage étudié leur histoire, ils auraient vu que "les Irlandais ont, dès début de l'occupation française, joué un rôle militaire excessivement brillant au Canada," et qu'il n'y a "aucune raison de refuser aux descendants des légions de Montcalm l'amitié, la sympathie, le respect que professaient, à l'égard de ces vaillants défenseurs du drapeau fleurdelysé, les grands capitaines de nos guerres contre l'Angleterre".

Les descendants des légions de Montcalm!—Notre étonnement s'accroissait. Ces légions n'étaient-elles donc pas retournées en France après la défaite finale? Et d'ailleurs, que pouvaient-elles avoir de commun avec les fils d'Frin qui forment aujourd'hui partie de la population canadienne?

---

(1) *Revue Canadienne*, Nouvelle série, vol. vi., Montréal, décembre 1910

Nous allions l'apprendre : " La bataille de Fontenoy s'est continuée au Canada, poursuivait l'écrivain de l'*Almanach*. A Carillon la brigade irlandaise, commandée par Doreil (sic), de son vrai nom O'Reilly ajouta ce jour-là une page si glorieuse à son histoire triomphale, que Montcalm écrivait le lendemain de la victoire : " Quelle journée pour l'honneur de la France ! Ah ! quelles troupes que les nôtres, mon cher Doreil ! Je n'en ai jamais vu de pareilles ! " — Enfin, nous avions le mot de l'énigme. C'était une armée irlandaise qui avait gagné la bataille de Carillon ; et les Canadiens-Français d'aujourd'hui ne devraient pas l'ignorer ou l'oublier.

Cette affirmation, avouons le, provoqua chez nous quelque surprise. Nous avons toujours été sous l'impression que la victoire de Carillon avait été remportée par une armée franco-canadienne, et l'apparition inopinée de la brigade irlandaise sur ce champ de bataille fameux dérangeait des notions puisées, nous semblait-il, aux meilleures sources. D'où provenait cette version nouvelle du glorieux fait d'armes ? Sur quelle autorité, inconnue jusqu'ici de nos historiens, pouvait-elle s'appuyer ? De quel document révélateur surgissait-elle ? Heureusement l'*Almanach du Peuple* prenait soin de satisfaire notre curiosité légitime.

Il y a trente-huit ans, dans un banquet de la Société Saint-Patrice de Montréal, M. John O'Farrell, avocat de Québec, prononçait un discours sur *Les familles irlandaises d'après les anciens registres de Québec*. Il s'y était donné pour tâche d'établir que, dès le début de la colonie et subséquemment, des colons d'origine irlandaise étaient venus se fixer au Canada, et surtout de vanter les exploits accomplis ici, durant la guerre de Sept Ans, contre l'ennemi héréditaire, par la célèbre brigade irlandaise enrôlée au service de la France. Ce discours avait été publié en 1872, chez John Lovell, imprimeur de Montréal, sous ce titre : *Irish families in ancient Quebec records, with some account of soldiers from the Irish Brigade regiments of France serving with the army of Montcalm*. Autant que nous avons pu le constater, cette brochure avait alors fait peu de bruit. Comme beaucoup de plaquettes de ce genre, elle était bientôt devenue très rare. Ses révélations relatives aux véritables vainqueurs de Carillon n'avaient pas entamé la légende popularisée par Garneau, Ferland et tous nos annalistes. Et nos manuels scolaires avaient imperturbablement continué d'enseigner que la ba-

taille du 8 juillet 1758 avait été gagnée par des soldats français et des miliciens canadiens.

Il y avait trente-six ans que le discours de M. O'Farrell dormait dans la poussière, lorsqu'une généreuse initiative vint le faire reparaître au jour. Voici en quels termes l'écrivain de l'*Almanach* nous la révélait : " Cette étude du plus haut intérêt aurait couru le risque de tomber dans l'oubli—malheureusement réservé à beaucoup de discours d'après-banquet—sans la touchante sollicitude du secrétaire d'Etat du Canada, l'hon. Charles Murphy, qui vient d'avoir l'heureuse et patriotique idée de la rééditer sous forme d'élégante plaquette dont il a fait hommage aux fervents de la cause irlando-française... Nous devons à la gracieuseté de l'honorable ministre un exemplaire de cette jolie plaquette, et nous l'avons parcourue avec délices. Les détails qu'elle contient sont absolument originaux et appuyés sur des documents probants."

Désireux de partager les " délices " goûtées par notre auteur, grâce à la munificence de l'honorable M. Murphy, nous nous sommes mis nous-mêmes en quête d'un exemplaire de la brochure. *Rara avis!* Or, pendant que nous cherchions, nous nous aperçumes que la " touchante sollicitude " de M. le secrétaire d'Etat n'avait pas été sans fruits. Le rôle, trop longtemps ignoré, joué par la brigade irlandaise à Chouaguen, à William Henry, à Carillon, à Sainte-Foye, commençait à être signalé et exalté. On nous écrivait d'un grand, d'un très grand séminaire de cette province, que de jeunes lévites hiberniens y réclamaient, avec le plus impétueux enthousiasme, cette gloire usurpée par une autre race. D'autre part, nous recevions des Etats-Unis une lettre pleine d'émotion patriotique, dans laquelle un Canadien américain nous informait que là-bas aussi se produisait la même affirmation, et nous conjurait de la démentir, si elle était contraire à la vérité historique. Enfin on nous communiquait, presque en même temps, un numéro, déjà vieux de douze mois, du *New York's Freeman Journal*, contenant un article intitulé *The Irish Brigade at Ticonderoga*, et de copieus extraits du discours de M. O'Farrell, réédité par l'honorable M. Murphy. Dans cet article, daté de Montréal, et signé des initiales J. R. H., il était dit qu'après la capitulation de 1760, les restes de l'illustre brigade irlandaise, au nombre d'environ 2,000, demeurés dans ce pays, y étaient entrés

dans la vie civile, et devenus partie intégrante de la population canadienne, dont le nombre s'élevait à environ 50,000 ". Et cet écrit se terminait par le paragraphe suivant : " Ce fut l'incorporation de ces 2,000 Irlandais dans une population totale d'environ 50,000 qui lui infusa ces qualités si essentiellement irlandaises, grâce auxquelles le Canadien-français est devenu ce qu'il est aujourd'hui, le maître indisputé de la moitié du continent nord-américain. Et c'est là un nouvel exemple de ce que peut l'Irlandais hors de son pays." Tant de modestie charmera sans doute, comme elle nous a charmé nous même, les lecteurs de la *Revue Canadienne*.

D'autres indices, rapprochés de ceux que nous venons de signaler, nous démontraient clairement l'existence d'une campagne entreprise pour établir que l'armée de Montcalm était principalement irlandaise, et que la victoire de Carillon, en particulier, avait été remportée grâce à l'intrépidité et à l'héroïsme des soldats de cette nation. Notre désir de scruter les textes qui soutenaient cette thèse en devenait d'autant plus vif. Une bienveillante communication nous mit enfin à même de faire ce travail. Et c'est le résultat de cette étude que nous croyons opportun de soumettre maintenant au public. Il ne saurait être ici question que d'élucider un point d'histoire, en appliquant au sujet les procédés de critique usités en ces matières.

C'est uniquement sur la brochure de M. O'Farrell, que s'appuie cette revendication irlandaise de la victoire si mémorable du 8 juillet 1758. Nous allons exposer la thèse qui y est émise et les autorités dont elle se réclame, avec la plus stricte exactitude et la plus scrupuleuse loyauté.

M. O'Farrell affirme que la célèbre brigade irlandaise, qui servit sous les drapeaux de la France au dix-huitième siècle, et se couvrit de gloire dans plusieurs batailles, spécialement à Fontenoy, fut envoyée au Canada en 1755, combattit au lac George, à Chouaguen, à William Henry, s'immortalisa à Carillon, et contribua puissamment à la bataille de Sainte-Foye; puis qu'un grand nombre de ces soldats s'établirent au Canada après 1760 et y firent souche. Et voici quelles preuves il produit.

" On lit à la page 368 du volume dixième de la collection intitulée : *Documents relating to the colonial history of the State of New York*, une lettre au comte d'Argenson, le ministre de la guerre en France, écrite par le commissaire

général Doreil." Ici, M. O'Farrell, inaugurant le singulier système dont nous verrons tout à l'heure l'épanouissement, ouvre une parenthèse pour dire : " D'après son nom, je fais plus que le suspecter d'avoir été un O'Reilly". Puis il continue : " Cette lettre contient ce qui suit : " Je considère " donc comme certain, Monseigneur, que le roi enverra des " renforts l'année prochaine. Dans ce cas, permettez-moi " une observation, dont j'ai conféré avec M. de Vaudreuil " qui est de mon avis. Parmi les bataillons que vous allez " expédier, je crois qu'il serait bon d'envoyer un bataillon " irlandais, d'autant plus qu'il aurait toutes les ressources " nécessaires pour se recruter" (1). Nous avons ici le premier point de la démonstration entreprise par M. O'Farrell.

Il poursuit : " A la page 925 du même volume, nous trouvons un mémoire sans date, mais supposé avoir été présenté au roi par le ministre d'Argenson, en 1754, d'après lequel on prend action conformément à cet avis (de Doreil), et l'on recommande l'envoi de troupes irlandaises au Canada " (2). Voilà le second point de la démonstration.

Arrivons au troisième; nous citons encore la brochure : " Dans le volume septième, page 270 du même ouvrage, et dans le volume premier, page 494, d'un autre ouvrage : *Histoire documentaire de New York*, nous trouvons, copiée des archives de Londres, la déclaration assermentée d'un soldat du régiment de Shirley, faite devant Sir Charles Hardy, et transmise par lui en 1756 aux Lords du Commerce en Angleterre. Cet affidavit contient ceci : " Claude " Frederic de Huténac, du régiment du major Shirley, déclare que lundi, le neuvième jour d'août, une barque sortit " du port d'Oswego et découvrit le camp français à environ " un mille du fort ". Après avoir décrit le siège d'Oswego, un conseil de guerre tenu alors, et le signal de la capitulation donné par les Anglais en arborant un drapeau blanc, ce soldat, qui était un déserteur des Français, et conséquemment devait connaître la brigade, poursuit en ces termes : " Sur " quoi le déclarant dit au colonel Littlehales : Si vous êtes " pour livrer le fort, vous devez me laisser m'esquiver, vu " que je suis un déserteur français et que l'on sera impitoyable pour moi. A quoi le colonel répliqua qu'il espérait

(1) Page 16, de la brochure *Irish families....*

(2) Ibid.

“ sortir avec les honneurs de la guerre et qu’ainsi le décla-  
“ rant serait sauf. Celui-ci ne se fiant pas à cette assu-  
“ rance, fut laissé libre de s’enfuir avec sept autres dé-  
“ serteurs. Mais n’étant pas encore très éloignés, ils virent,  
“ de l’autre côté du port, les Français s’embarquer dans des  
“ bateaux, et parmi eux quelques-uns vêtus de rouge, avec  
“ des revers de couleur verte, lesquels appartenaient à la bri-  
“ gade irlandaise ” (3)

Voici donc l’enchaînement de faits que nous présente M. O’Farrell. Premièrement, M. Doreil, commissaire des guerres à Québec, demande l’envoi d’un bataillon irlandais au Canada. Deuxièmement, M. d’Argenson recommande au roi cet envoi. Troisièmement, un déserteur français constate la présence de la brigade irlandaise à Chouaguen. Et les grandes lignes de la preuve requise en l’espèce se trouvent établies.

“ La brigade débarqua à Québec le 26 juin 1755 ”, nous apprend M. O’Farrell (4).

La présence de ce corps au Canada étant ainsi démontrée, il nous le fait voir s’illustrant d’abord au Lac George, sous Dieskau, où 220 grenadiers donnent l’assaut à des retranchements défendus par 3,000 soldats. “ Cette héroïque petite bande de 220 combattants de la brigade irlandaise, s’écrit l’auteur, bravant 3 000 hommes retranchés dans ce que l’on peut appeler une forteresse, soutenant pendant deux heures un véritable ouragan de feu, mettant hors de combat trois fois plus d’ennemis que leur propre nombre, égalent, s’ils ne les surpassent, Léonidas et ses 300 Spartiates aux Thermopyles.” M. O’Farrell nous montre ensuite la brigade à Chouaguen, faisant prisonniers, après trois jours de siège, trois régiments anglais, dont deux avaient déjà fui devant elle à Fontenoy. Il nous la représente encore réduisant le fort de William Henry, et capturant 2,400 prisonniers avec un immense matériel de guerre. “ Mais, s’écrit l’auteur dans un élan d’enthousiasme, la gloire la plus rayonnante de la brigade, fut celle conquise par elle en ce jour mémorable de Ticonderoga ou de Carillon, comme l’appellent les Français. Ce jour-là 3,000 soldats de la brigade, assistés de 450 Canadiens français, défirent complètement 15,000 hommes des meilleures troupes de l’armée régulière anglaise. En

(3) Pages 17 et 18 de la brochure.

(4) Page 23 de la brochure.

cette occasion, ils soutinrent pendant six heures entières la fureur aveugle de troupes cinq fois plus nombreuses, repoussèrent sept charges successives de toute l'armée ennemie, tuèrent ou blessèrent 4,000 hommes, ne perdant eux-mêmes que 30 officiers et 340 soldats. C'est à cette bataille de Ticonderoga que les officiers irlandais que je vous ai déjà mentionnés, reçurent leurs blessures... Les noms de ces braves méritent d'être embaumés dans les cœurs irlandais ; et je prends la liberté de vous les répéter, ce sont MacCarthy, Fitzpatrick, Douglass, Carolan, O'Moran, Forsyth, O'Hearn et O'Donohue !!... ”

Pourquoi faut-il que le souci de la vérité historique nous force à interrompre cette effusion de ferveur nationale, afin d'examiner si elle ne procède pas, malheureusement, d'une série d'erreurs et d'interprétations fautives.

Il importe d'abord de rechercher les dates exactes des pièces mentionnées par M. O'Farrell. Nous allons voir que ces dates sont essentielles. En se référant au volume indiqué, on constate que la lettre de M. Doreil à M. d'Argenson, dans laquelle il demande l'envoi d'un bataillon irlandais, est du 28 octobre 1755. Par inadvertance sans doute, M. O'Farrell ne donne pas cette date. Et grâce à cet oubli opportun, on ne remarque pas l'étrangeté de son affirmation subséquente : “ La brigade débarqua à Québec le 26 juin 1755 ”. Qu'est-ce à dire ? La brigade est-elle donc arrivée ici quatre mois avant que M. Doreil n'en ait demandé l'envoi ? Le commissaire des guerres à Québec aurait-il, le 28 octobre, sollicité le ministre d'expédier au Canada des troupes déjà rendues dans notre pays depuis le 26 juin précédent ? Si tel était le cas, il faudrait en conclure que ce fonctionnaire avait été soudainement frappé d'aliénation mentale. Mais les correspondances et les documents contemporains nous le montrent, au contraire, à ce moment, en pleine possession de ses facultés intellectuelles, et honoré de la confiance de ses chefs. Puisqu'il a demandé l'envoi d'un bataillon irlandais au Canada—et c'est un fait incontestable qu'il a écrit dans ce sens le 28 octobre 1755—il faut donc reconnaître qu'un tel bataillon ne figurait pas alors dans la petite armée chargée de défendre la Nouvelle-France. Cela est absolument indiscutable.

Cependant des troupes ne sont-elles pas débarquées à Québec au mois de juin 1755, comme l'affirme M. O'Farrell ?

Oui, mais ce n'étaient pas des troupes irlandaises. C'étaient des troupes françaises, tirées des vieux régiments français de la Reine, de Guyenne, de Béarn et de Languedoc. L'extrait suivant d'une pièce signée par Louis XV et d'Argenson le prouve d'une façon sans réplique : " Sa Majesté, ayant bien voulu entrer en considération de ce que les soldats des bataillons qu'elle fait passer en Canada, tirés des régiments de la Reine, Languedoc, Guyenne et Béarn, ne pourraient profiter des congés absolus qu'elle fait distribuer tous les ans... Elle a ordonné et ordonne, etc." (5).

Le bataillon de Béarn arriva à Québec, le 19 juin 1755, celui de la Reine le 22, celui de Guyenne le 23, celui de Languedoc le 27 (6). Aucun d'eux n'avait ni de près ni de loin, rien de commun avec la brigade irlandaise. Qu'on jette un coup d'œil sur les noms suivants. Dans Béarn : lieutenant-colonel, de l'Hôpital ; aide-major, M. de Maurès de Malartic ; capitaines, MM. Pouchot, de Montgay, Roux, de la Parquière, de Barante, de Rosmorduc, de Trépézée, de Montredon, de la Mothe, etc., lieutenants, MM. de Pensens, de Totabelle, de Solvignac, etc. Dans la Reine : lieutenant-colonel, M. de Roquemaure ; aide-major, M. d'Hert ; capitaines, MM. d'Hébécourt, Lecomte, de Montreuil, de Germain, Desvaux, etc. ; lieutenants, MM. de Massias, de Cherville, Desvaux, etc. Dans Guyenne : lieutenant-colonel, M. de Fontbonne ; aide-major, M. de la Pause ; capitaines, MM. de Lorimier, de la Bretèche, Bélot, Cornier, de Chassignol, etc. ; lieutenants, MM. de Fouquet, DuPont, de Restan, de Saint-Poncy, etc. Dans Languedoc : lieutenant-colonel, M. de Privas ; aide-major, M. de Joannès ; capitaines, MM. de Fréville, Duchat, de Basserode, de Marillac, d'Aiguebelles, de Parfouru etc. ; lieutenants, MM. de la Miletière, de Cléricy, Blanchard, de Courcy, Dupuy, d'Hastrel, etc. ... Il suffit de parcourir cette liste pour voir que ce sont bien là des officiers français. M. O'Farrell a essayé de soutenir que beaucoup des noms mentionnés dans les dépêches officielles des commandants de l'armée étaient des noms irlandais francisés, parce qu'il y avait des raisons pour ne pas faire connaître la présence de la brigade au Canada. Mais cette supposition

(5) Ordonnance pour donner la pistole aux soldats qui auraient dû être congédiés.—*Lettres de la Cour de Versailles*, page 8. Cette pièce est datée du 1er mars 1755.

(6) *Journal de M. de Malartic*, pages 5, 6 et 7.

est purement gratuite. Les noms que nous venons de citer n'étaient pas francisés; ils étaient français, appartenant à des officiers dont les familles avaient poussé dans la bonne terre française des racines vieilles de plusieurs siècles. Nous examinerons tout-à-l'heure de plus près le système original de M. O'Farrell.

Il nous semble donc établi au-delà de toute contestation, par la lettre même de M. Doreil, et par les autres citations faites plus haut, que la brigade irlandaise n'a pas débarqué à Québec au mois de juin 1755. Elle n'a pas fait non plus son apparition en 1756. Les seuls bataillons venus ici cette année avec Montcalm étaient ceux de la Sarre et de Royal-Roussillon, tous deux très français, ayant pour lieutenant-colonel, le premier M. de Sénezergues, le second M. de Bernetz, et pour officiers, les DuMesnil, les Champredon, les DeSelles, les DuPont, les Duparquet, les Bois-Chatel, les Lenoir, les DeBellecombe, les Ducros, les Poulhariès, les De Saint-Lambert, les Dufresnoy, les DeBassignac, les De Saint-Privat, etc. Ces bataillons s'embarquèrent à Brest pour le Canada, le 23 et le 26 mars 1756 (7). Leur bonne grâce et leur ardeur faisaient pousser à Bougainville, aide-de-camp de Montcalm, cette exclamation admirative: "Quelle nation que la nôtre! Heureux qui la commande et qui en est digne" (8). On n'a pas encore prétendu que Bougainville était irlandais; et lorsqu'il s'écriait: "Quelle nation que la nôtre", on peut supposer raisonnablement qu'il voulait parler de la nation française, et n'adressait pas ce patriotique hommage à des étrangers nés à Cork ou à Kilkenny.

Donc, la fameuse brigade irlandaise n'est venue au Canada ni en 1755 ni en 1756. Serait-elle venue en 1757? Pas davantage. Cette année ce furent les deux bataillons du régiment de Berry qui furent envoyés ici, avec quelques compagnies pour remplacer celles de la Peine et de Languedoc, qui avaient été prises par les Anglais sur l'*Alcide* et le *Lys*, en 1755, et quelques centaines de recrues "de chétive espèce" (9). Les bataillons de Berry étaient commandés par le lieutenant-colonel de Trivio, et avaient pour principaux officiers MM. de Trécession, Carlan, de Cadillac, de la Bresme, Châ-

(7) *Journal de Montcalm*, page 22.

(8) *Journal de Bougainville*.

(9) *Journal de Montcalm*, page 302.

teaneuf, de Béran, de Saint-Félix, de Surimeau, Fouilhac, Villemontès, Milhau, de Guernée, de Beaupré, Chavimond, de Godonesche, Péliissier, etc. Où sont les Irlandais? Non, le régiment de Berry, comme les six autres qui l'avaient ici précédé, était un régiment absolument français par la composition de ses compagnies et de son état-major.

Mais alors de quelle manière expliquer cet autre document mentionné en second lieu par M. O'Farrell, supposé être de 1754, et contenir une recommandation de M. d'Argenson pour l'envoi de troupes irlandaise au Canada? L'explication est facile. Cette pièce n'est pas de 1754, elle n'est pas de M. d'Argenson et elle n'a aucune signification au sujet de la question qui nous occupe. Comment peut-il se faire que M. O'Farrell ait osé l'invoquer à l'appui de sa thèse aventureuse? Il veut nous faire croire qu'elle est de 1754, qu'elle comporte un acquiescement à la demande de troupes irlandaises par M. Doreil, et cependant, il a dû voir, dans l'ouvrage qu'il a lui-même cité, la date du 28 octobre 1755 en tête de la lettre de ce fonctionnaire contenant cette proposition. C'est toujours la même confusion, la même contradiction de dates. D'après M. O'Farrell, M. d'Argenson aurait acquiescé en 1754 à une demande que M. Doreil ne devait formuler qu'un an plus tard, en 1755.

La vérité c'est que la pièce mentionnée par l'auteur de la brochure, et reproduite à la page 925 du volume dixième des *Documents relating to the colonial history of the State of New York*, est de janvier 1759, et signalée nettement comme telle dans le livre que M. O'Farrell avait sous les yeux en écrivant sa conférence. Et de plus le texte et le contexte démontrent clairement qu'elle émane de Montcalm lui-même. C'est un mémoire à la Cour pour exposer la situation relative des Anglais et des Français dans l'Amérique septentrionale, à ce moment critique, et indiquer les choses absolument nécessaires, si l'on veut au moins tenter de défendre le Canada. Il faut : 1o des vivres ; 2o des munitions de guerre, un train d'artillerie et des artilleurs ; 3o des marchandises de traite ; 4o des recrues. Et Montcalm explique comme suit ce dernier article :

“Mille hommes au moins avec leurs armes et leurs vivres pour dix-huit mois ; des miquelets, troupes inutiles en Europe et dans la guerre présente, et qui rendront en Canada les plus grands services, cent cinquante Ecossais, Irlandais et

Allemands pour favoriser et attirer les déserteurs de ces nations qui, dans ce cas, nous viendront en grand nombre" (10) Cette pièce, rédigée par Montcalm, datée du 12 janvier 1759 —six mois après Carillon!—et demandant quelques soldats Écossais, Irlandais et Allemands, O'Farrell l'a transformée en un mémoire soumis au roi par M. d'Argenson, en 1754, pour recommander l'envoi au Canada de la brigade irlandaise. On jugera sans doute que tout commentaire serait superflu.

Nous disions plus haut que ce document n'a aucune signification dans la question qui nous occupe. Nous nous trompons. Il a une signification très claire. Il prouve péremptoirement, indiscutablement, irréfutablement, qu'il n'y avait pas plus de brigade irlandaise au Canada que de janissaires du Grand Turc, en 1759. Montcalm n'aurait certainement pas demandé quelques douzaines de soldats irlandais pour attirer des déserteurs, s'il avait eu sous ses ordres tout un corps d'armée de cette nation. C'est de la plus lumineuse évidence. M. O'Farrell avait assurément fait preuve d'une très prudente habileté, en ne donnant pas au lecteur le texte de la pièce invoquée par lui.

Passons à l'affidavit de Huténac. Il ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête plus d'un instant. Ce transfuge dit que, regardant à travers le petit hâvre de Chouaguen, il vit quelques militaires français "vêtus de rouge avec des parements verts, lesquels appartenaient à la brigade irlandaise". Signalons tout de suite un procédé de M. O'Farrell. Le texte de la déclaration faite par le sieur de Huténac contient quatre mots que l'auteur de la brochure supprime sans barguigner. Ce texte doit se lire comme suit: "lesquels, *il se l'imagine*, appartenaient à la brigade irlandaise". En retranchant l'incidente "il se l'imagine", M. O'Farrell transforme une supposition en affirmation. Et il en fait grand état. Dans sa teneur véritable la phrase dont il s'agit ne veut pas dire grand'chose. Rien n'indique que de Huténac fut un transfuge de l'armée de Montcalm. Il avait peut-être déserté en Europe, lorsque de régiment de Shirley servait dans l'armée anglo-hanovrienne battue à Fontenoy. Il pouvait avoir constaté alors que les soldats de la brigade irlandaise, enrôlée dans les armées de Louis XV, avaient sur leurs uniformes

(10) *Lettres et pièces Militaires*. Québec 1891, page 83.

des revers de couleur verte. Et croyant apercevoir à distance, sur la rivière de Chouaguen, des uniformes de ce genre, il s'était "imaginé" que des compagnies de cette brigade étaient rendues en Amérique. Mais il avait mal vu, car les bataillons présents au siège de Chouaguen ne portaient pas de revers couleur émeraude. La Sarre portait l'habit blanc, avec les parements et le collet bleus.. Guyenne et Béarn portaient aussi l'habit blanc, avec les parements et le collet rouges (11). Comme on le voit, le propos du trans-fuge est de nulle valeur.

Que reste-t-il de la thèse soutenue par M. O'Farrell, et des prétendues preuves dont il a tenté de l'étayer? Nous posons avec confiance la question à tout lecteur impartial. L'écrivain de *l'Almanach du Peuple* nous a dit que la plaquette rééditée par l'honorable M. Murphy "contient des détails absolument originaux et appuyés sur des arguments probants." Détails originaux! Oui, très originaux, même, on a pu s'en convaincre! Mais arguments probants! Où sont ils! A moins qu'on ne veuille faire entendre qu'ils sont probants contre le théorie même à l'appui de laquelle on les a produits.

Nous avons promis d'accorder une mention spéciale au curieux système, grâce auquel M. O'Farrell transforme les noms propres. Véritablement cela mérite qu'on s'y arrête, d'autant plus que, devant le procédé, l'écrivain de *l'Almenach* semble être resté béat d'admiration. Disciple aveugle du maître subtil qui l'a capté, il écrit: "Tous ces hauts faits (de la brigade) sont souvent passés sous silence parce que les documents français — pour des raisons d'Etat, sans doute — ne tenaient pas beaucoup à faire connaître la présence au Canada, dans la lutte contre l'Angleterre, de la brigade irlandaise. C'est pourquoi, dans toutes les dépêches officielles, la plupart des noms irlandais sont francisés au point de devenir quelquefois méconnaissables à l'œil nu."

Quels sont donc ces noms irlandais au sujet desquels il faudrait s'armer d'un microscope, si l'on désirait les discerner sous le déguisement français qui les rend méconnaissables "à l'œil nu". Ecoutez M. O'Farrell: "Nous avons, dit-il, aux pages 750 et 759 du volume dixième des *Documents relatifs à l'histoire de New York*, deux listes des officiers de

(11) *Costumes militaires français depuis l'organisation des premières troupes régulières, en 1439, jusqu'en 1789*, par N. de Noirmont et A. de Marbot.

pages 750 et 759 du volume dixième des *Documents relatifs à l'histoire de New-York*, deux listes des officiers de l'armée française tués et blessés à la bataille de Ticonderoga ou de Carillon, comme les Français l'appellent. La plus grande partie de ces noms sont assurément irlandais. Voyez, par exemple : l'aide-major de Macarti (MacCarthy évidemment) ; le capitaine de Patrice (fils de Patrick, évidemment un Fitzpatrick) ; l'aide-major Carlan (évidemment Carolan) ; de Moran (évidemment O'Moran) ; Forcet (un Forsyth) ; de Harrennes (évidemment O'Hearn) ; et Deniau (évidemment O'Donchue).''

Ce n'est pas plus difficile que cela : "Un tel (évidemment un tel)" ; et la démonstration est faite sans plus de tablature !

M. O'Farrell la poursuit avec une sereine complaisance : "Outre cette liste de tués et de blessés, continue-t-il, nous rencontrons fréquemment, mentionnés par Montcalm au roi, des officiers comme de la Pause (Power), d'Hert (Hart), de Barotte (Barrett) de Lac (Lake), de Coni (Coney), de Hugues (fils de Hugh, évidemment McHugh), Belcombe (Flcid), Dalet (Daley), tous noms que l'on trouve dans la liste des officiers de la brigade, donnée par McGeoghegan et O'Connor."

Vraiment, on reste confondu devant une telle audace. Tous les noms signalés par M. O'Farrell sont ceux d'officiers français bien connus dans l'armée de Montcalm, et pas un seul de ces noms n'a appartenu à un officier irlandais. Quelques-uns sont défigurés dans le recueil documentaire anglais cité par l'auteur de la brochure. Mais il pouvait facilement rectifier ces erreurs. Et même, si l'on en tient compte, le page que nous venons de citer constitue le plus odieux des travestissements.

Rendons à ces héros de notre épopée canadienne les noms glorieux dont a voulu les dépouiller un impudent bateleur et saluons de notre admiration émue les aide-majors Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès, comte de Malartic (12) ; Carlan ; Charles de Plantavit, comte de la Pause ; d'Hert ; de Bellecombe ; les capitaines de Patris, Bachoie de Barante, de Laas, de Moran, d'Hugues ; les lieutenants Fourmet, d'Arennes, etc. Fils généreux de la vieille France, ils se sont inscrits en lettres de sang au livre d'or de la nouvelle !

(12) C'est lui que le volume anglais des *Documents* change en Macarti<sup>1</sup> et dont M. O'Farrell achève la métamorphose en en faisant un McCarthy

Voulez-vous faire plus ample connaissance avec l'ingénieur système de M. O'Farrell ? Lisez encore ceci : " Il y a plusieurs incidents dans l'histoire de cette période qui sont obscurs en eux-mêmes, et qui ne peuvent être expliqués que par la présence de la brigade au Canada. Par exemple, nous trouvons dans le journal de Montcalm, à la page 494 du premier volume de *l'Histoire de New York*, que de la Pause (Power) est l'officier envoyé par Montcalm pour reviser les articles de la capitulation d'Oswego. Quel autre motif aurait déterminé ce choix de Montcalm si ce n'eût été la connaissance de l'anglais par de la Pause, et le désir naturel de faire plaisir à ses soldats irlandais en permettant à un officier irlandais de recevoir l'épée des commandants des régiments de Shirley et de Pepperell, deux fois battus par la brigade." Il est difficile de pousser plus loin le parti pris. Cet officier que M. O'Farrell veut absolument affubler du nom de Power, est le comte de la Pause, comme nous l'avons vu plus haut. Il appartenait à une famille du Midi, d'origine italienne, établie en France depuis plus de trois siècles. Montcalm écrivait de lui après Chouaguen : "La Pause est un homme divin". Une brochure publiée l'an dernier à Lodève, en France, nous a apporté sur lui et sa famille d'intéressants renseignements.

Un autre officier traité par l'auteur de la brochure avec un sans-gêne tout spécial, c'est le chevalier de Montreuil, major-général de l'armée. M. O'Farrell veut absolument lui enlever sa personnalité réelle, et il écrit : "Johnson, qui avait été mis hors la loi pour son rôle dans le mouvement en faveur du Prétendant, en 1745, prit le nom de chevalier de Montreuil". Or le chevalier de Montreuil est un homme très en vue, dont Montcalm, Vaudreuil, Doreil parlent souvent dans leurs lettres ; et Johnson, ou mieux Johnstone, en est un autre. Le chevalier Johnstone, écossais et non irlandais, après s'être battu pour Charles-Edouard Stuart, avait réussi à échapper aux limiers qui le poursuivaient, et était venu prendre du service dans l'armée française. Il fut aide-de-camp de Lévis, en 1759. Montreuil et Johnstone étaient deux personnages différents, quoique M. O'Farrell n'en fasse qu'un seul. On voit dans les mémoires écrits par l'officier écossais que, le matin de la bataille des Plaines d'Abraham, le capitaine Poulhariès exhiba un ordre signé "Montreuil" à Johnstone, qui le conjura de ne pas y obtempérer (13). Preuve évidente que celui-ci n'avait pas pris le nom de celui-là.

(13) *A dialogue in hades*, par le chevalier Johnstone, page 40.

En voilà assez, n'est-ce pas, pour établir la valeur qu'il faut attribuer à la brochure et aux théories de M. O'Farrell. Ses affirmations relatives à la présence au Canada de la brigade irlandaise sont de fantaisie pure, et se trouvent même démenties par les documents qu'il invoque. Il n'y a pas eu ici l'ombre d'un bataillon irlandais durant la guerre de Sept Ans. C'est là un cas de certitude historique absolument indiscutable.

Cependant nous sommes en mesure d'aller plus loin encore, et de prouver que non seulement on n'a pas envoyé de France de régiment irlandais pour servir sous Montcalm, mais que, du Canada, on a fait passer en France des soldats irlandais, désireux de s'engager sous nos drapeaux. Dans la garnison faite prisonnière à Chouaguen il y avait une cinquantaine d'Irlandais dont le loyalisme britannique n'était pas très ardent. Ils proposèrent à M. de Vaudreuil de former une compagnie, promettant d'être fidèles à Sa Majesté très chrétienne dont ils deviendraient les sujets dévoués. Le gouverneur accepta leur acte d'allégeance, mais crut plus sage de ne point les garder ici. Nous citons sa lettre au ministre : "Monseigneur, j'ai l'honneur de vous rendre compte que, dans le nombre des prisonniers anglais, il s'est trouvé des Irlandais, qui ont fait leur possible pour me persuader qu'ils s'étaient entièrement détachés du service du roi d'Angleterre. Je les ai fait observer de bien près, et je n'ai pu qu'être satisfait de la conduite qu'ils ont tenue. Insensiblement j'ai formé une compagnie de cinquante hommes. Cette compagnie n'a pas été nourrie en vain, elle a travaillé aux fortifications de Québec. J'aurais bien pu la joindre aux troupes que j'ai fait marcher au fort Saint-George ; mais je n'ai pas voulu m'y fier. Je préfère d'avoir l'honneur de vous l'envoyer. Je la fais passer sur le vaisseau du roi le *Célèbre* commandé par Monsieur de la Jonquière." (14) Ainsi donc, au lieu de recevoir de France des Irlandais, on envoie du Canada des Irlandais en France ! Et ce dernier trait achève de démontrer quelle est la valeur historique de la thèse contenue dans le discours prononcé par M. O'Farrell, le 15 janvier 1872, devant le Société Saint-Patrice de Montréal.

Après avoir entassé en quelques pages tant d'erreurs et de

---

(14) *Monsieur de Vaudreuil au ministre*, 12 septembre 1757 ; *Collection de Manuscrits*, vol. IV, page 130.

fausses représentations, l'orateur n'en terminait pas moins sa harangue par un air de bravoure. Il s'écriait, au milieu d'applaudissements que nous croyons entendre." En conclusion, nous devons tous nous sentir fiers de savoir que notre race a occupé une si large place dans les pages les plus brillantes de l'histoire canadienne. Il est temps que l'on apprenne à d'autres que les Irlandais ne peuvent être considérés comme étrangers, ou traités comme tels, sur un sol rendu fameux par leurs exploits et sanctifié par leur sang ! "Cette péroraison grandiloquente paraît presque grotesque, quand on songe à quel échafaudage de hâbleries elle sert de couronnement. Mais elle peint à merveille une certaine mentalité, un certain état d'âme, qui sont comme endémiques chez quelques-uns de nos concitoyens, et qui nous font assister trop souvent aux manifestations les plus intempestives.

Et maintenant, nous nous posons une question. A quelle inspiration est due l'exhumation de cette brochure des oubliettes où elle gisait ! C'est l'honorable Charles Murphy, nous a appris *l'Almanach du Peuple*, qui a eu "l'heureuse et patriotique idée" de la rééditer pour en faire "hommage aux fervents de la cause irlando-française."

La cause irlando-française ! Quelle est-elle ? Ne serait-elle pas beaucoup plus "irlando" que "française" ? Et quels sont ses adhérents ? En quoi consiste leur programme ? Ont-ils pour objectif d'envahir sans cesse les domaines occupés par de légitimes possesseurs ? Et après avoir, dans d'autres sphères, récolté sans droit des moissons qu'ils n'ont pas semées, poussent-ils leur ambition jusqu'à vouloir ravager le champ de l'histoire pour y voler des gloires que leur aïeux n'ont pas conquises ? Serait-ce donc ce sentiment qui aurait dicté à l'honorable secrétaire d'Etat cet acte de "touchante sollicitude" dont nous a parlé *l'Almanach du Peuple* avec tant de candeur ?

Nous aimons à croire cependant qu'il ignorait la nature réelle de l'oeuvre ressuscitée par lui. Car alors, au lieu d'être le coupable complice, il ne serait plus que la victime imprudente de l'imposture hardie que nous avons cru devoir démasquer, parce que nous la voyions en train d'égarer la bonne foi des uns, et d'alimenter la passion des autres.

**Thomas Chapais.**

---

## Revue des faits et des œuvres

---

### **Les avantages de l'organisation**

Mgr Delamaire, coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, a prononcé devant le Congrès des Catholiques du Nord de la France (nov. 1910) un discours qui est à la fois un programme d'action et un bel éloge des avantages de l'organisation. Il fait comprendre que s'il est bon d'élever la voix pour la défense des principes il est surtout très pratique et nécessaire de traduire par des actes les revendications énoncées dans de brillants discours. C'est à la suite d'un discours où l'on avait vanté l'organisation diocésaine des catholiques du Nord, forte de 16,000 membres résolus et dévoués que Mgr Delamaire s'est écrié :

“ Ce n'est pas seulement 16,000 hommes, 50,000, 100,000 et même plus que je veux arriver à grouper dans cette Union. Comme tous les hommes vraiment libéraux, j'aspire à voir promulguer en cette république, qui devrait être d'après son nom un régime de tolérance, la loi sur la liberté des manifestations publiques que possèdent déjà la protestante Angleterre et l'autocratique Allemagne. Le jour où l'on verra 50,000 catholiques défilér dans les rues de Lille, manifester devant la préfecture, devant les représentants du gouvernement en faveur de la liberté de conscience et du droit des pères de familles, il est probable que l'on réfléchira avant de fouler aux pieds leurs droits et, s'il le fallait même, je n'hésiterais pas à conduire ces 50,000 hommes au siège du gouvernement à Paris, devant les ministères, devant ce palais jadis épiscopal souillé aujourd'hui par la présence de l'ancien grand-maître de la franc-maçonnerie. Le jour où nous saurons nous faire craindre, ce jour-là on nous respectera ! ”

### **La question universitaire dans l'Ouest et Mgr Legal**

Le 15 décembre dernier, rapportent les vaillantes *Cloches* de Saint-Boniface, dix-sept catholiques irlandais de Winnipeg publièrent dans le *Free Press* une lettre collective réclamant l'établissement à proximité de l'Université du Manitoba d'un collège ou résidence, d'où les élèves catholiques de langue anglaise iraient suivre les cours à l'Université. Dans une

lettre subséquente, publiée le 23 décembre dans le même journal, en réponse à une réplique de M. l'abbé Chevrier, un comité composé de sept membres et écrivant au nom des dix-sept signataires du premier manifeste, affirmait que les catholiques de l'Alberta projetaient un établissement semblable à celui qu'il proposait, et cela, pensait-il, avec le plein concours et l'entière approbation de S. G. Mgr Légal. Or, cette affirmation est absolument dénuée de fondement comme en témoigne la lettre suivante publiée par les *Cloches* :

Vègreville, Alta., 28 décembre, 1910.

A l'Éditeur du *Free Press*.

Monsieur,—On a attiré mon attention sur une correspondance qui a été publiée dans votre numéro du 23 de ce mois sous le titre: "Lettre du Comité catholique anglais."

Je demande qu'il me soit permis de solliciter qu'on ne me mêle pas, sans mon consentement, à la présente controverse. Jusqu'ici rien n'a encore été fait pour l'affiliation d'un Collège catholique à l'Université de l'Alberta, et cette affiliation ne se fera jamais si ce n'est dans des conditions acceptables aux Catholiques et conformes aux principes de l'Église catholique.

Je demeure sincèrement vôtre, M. l'Éditeur,  
 † EMILE J. LEGAL,  
 Evêque de St-Albert.

### Bribes d'histoire. Un souvenir de 1837-1838

Le rédacteur du *Canado-Américain*, (16 janv. 1911) de Manchester; N. H., vient de déterrer une relique de la période tourmentée de 1837-1838. Il a découvert chez M. Philippe Beauchemin, un vieux citoyen de Derry, N. H., une série à peu près complète de *La Quotidienne*, une feuille heddomaire publiée à Montréal pendant les troubles du Bas-Canada. Ce journal qui avait pour devise—"Moralité, Paix, Bonheur"—parut dans le mois de novembre 1837. Il se vendait deux sous; il était rédigé imprimé et publié par François Lemaître. Il donne des détails intéressants sur l'insurrection et la façon dont furent traités les patriotes. Le *Canado-Américain* cite quelques extraits que nous lui empruntons. Ainsi *La Quotidienne* publiait, le 19 décembre 1847, la note suivante :

"ST-EUSTACHE :—Nous avons été dimanche dernier à St-Eustache, afin de voir de nos propres yeux les désastres qui ont eu lieu dans ce village. En arrivant à la rivière appelée du Chainé, nous avons trouvé le corps d'un homme mort sur le bord du chemin, un peu plus loin, dans un petit

bois, quatre autres corps, et des indices certains de plusieurs autres qui auraient été enlevés. De l'autre côté de la rivière, à la maison de M. Dumond où nous sommes allés, nous avons trouvé deux corps dans la cuisine. De là nous nous sommes rendus à l'Église, qui ne présente plus qu'un monceau de cendres, et en regardant parmi les débris de la couverture de fer blanc, qui étaient écroulés, nous avons découvert plusieurs corps dans un état horrible à voir. Ensuite nous avons gagné le cimetière et là nous y avons trouvé dix autres corps, que l'on a dit être une partie de la compagnie de M. Chénier, qui dit-on ont préféré mourir plutôt que de retraiter, et n'ont pas abandonné leur chef qui a péri avec eux, en se défendant avec un courage et une bravoure plus qu'humains jusqu'à la dernière extrémité. Un peu plus loin nous avons trouvé encore un corps. Nous avons ensuite été à la maison de M. Anderson, où nous avons trouvé, dans le passage de la cour, quatre corps, et dans la maison dix blessés, et le corps de M. Chénier exposé sur le comptoir, à la vue de la foule qui a visité ces lieux, il avait été mutilé horriblement, il était fendu en quatre, et son cœur avait été extrait de sa poitrine, c'était un spectacle horrible et répugnant pour l'humanité. Nous avons conversé avec un des blessés, et il nous a assurés qu'il n'y avait que bien peu de monde dans l'église, au moment, où lui, (le blessé) s'en est échappé en sautant à une hauteur considérable par une des croisées, comme il sautait pour échapper à la mort terrible dont il était menacé, plusieurs des assiégeants fondirent sur lui, et allaient lui arracher une vie qu'il n'était plus en état de défendre, mais une voix se fit entendre en sa faveur, et il fut épargné. Cet homme est horriblement brûlé. Il nous dit aussi que le nombre des habitants présents au moment de l'attaque n'était pas considérable, il n'y avait point de canons, et la plus grande partie n'avaient pas de fusils. Les contes qui avaient été faits, par rapport à des canons de bois, des forteresses, etc., sont imaginaires. Et en prenant le tout ensemble ils n'avaient pu offrir qu'une bien faible résistance.

Après le massacre, vint le pillage, et selon ce que nous avons vu nous ne doutons pas que ce qu'on nous en a dit est correct. Nous avons vu un nommé Gaudette très occupé à faire charger plusieurs voitures d'effets de toutes espèces, pour transporter à Montréal. Des volontaires ont fait beaucoup de butin. Des chevaux, des meubles de prix ont été vendus à vil prix, enfin il s'ensuit de tout cela la ruine totale de presque tous les habitants de ce village.

L'avidité des pillards a été si grande qu'ils ont presque tous déshabillé les corps des malheureux qui étaient étendus sur la glace et n'ont épargné que ceux dont la dépouille ne valait pas la peine d'être emportée. Presque tout le village a été consumé et ne présente à la vue qu'un monceau de cendres."

Le numéro du mardi 3 juillet 1838, de *La Quotidienne* est publié au No. 29 de la rue St-Paul, à Montréal. Frs Lemaître en est toujours l'éditeur, l'imprimeur et le propriétaire. Il contient une proclamation de "Notre Très-féal et Très-Aimé Jean Georges, Comte de Durham, vicomte Lambton, etc., etc., Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre Militaire du Bain l'un de nos Conseil Privé, Gouverneur-Général, Vice-Admiral et Capitaine-Général de toutes nos Provinces sur et proche le continent de l'Amérique Septentrionale, etc., etc."

Dans ce même numéro, *La Quotidienne* raconte comme suit le départ des patriotes condamnés à être déportés aux Bermudes :

LES EXILÉS :—Hier après-midi sur les quatre heures, nos infortunés compatriotes, condamnés à l'exil, se sont embarqués à bord d'un vaisseau à vapeur au courant Ste-Marie pour se rendre à Québec et de là à la terre d'exil, à la Bermude.

Un détachement de troupes avait été stationné de bonne heure sur les quais au havre de cette ville. Cette disposition avait fait croire que les prisonniers s'embarqueraient au port. Une multitude immense s'y était rassemblée pour y être témoin du départ, mais elle fut désappointée.

Pendant ce temp-là, un autre détachement de troupe escortait les proscrits de la prison neuve au lieu d'embarquement à peu près en face, et quoiqu'on ait voulu donner le change au public une foule considérable se porta au pied du courant et eut la consolation de jeter un regard sur ceux dont le triomphe eut fait des Washington, des Franklin, des Jefferson, mais que l'insuccès réduit aux fers.

Des parents et amis des prisonniers avaient, dit-on, obtenu permission de les voir. Au moment où les exilés quittaient leur donjon, les détenus politiques qui demeuraient ne purent être témoins du départ de leurs compagnons d'infortune sans faire éclater la plus grande affliction. C'était une scène déchirante à voir. An moment de l'embarquement la scène devint plus pathétique encore. Ce n'était plus quelques personnes seulement mais tout un public qui était absorbé dans la plus morne douleur ; les adieux étaient vraiment touchants. Les pauvres exilés se faisaient violence pour se contenir à la vue de tant de regrets, et saluaient de leur mieux ; car ils étaient tous enchaînés deux à deux. Le Dr Nelson, homme de la plus belle stature, en saluant le peuple, leva les bras pour montrer ses chaînes.

Le départ des exilés a fait beaucoup de sensation, et on n'apprendra pas sans plaisir qu'ils furent respectés par tout le monde. Pas un de ces monstres qui firent la démonstration d'une joie atroce lorsque les exilés du Haut-Canada arrivèrent à Montréal ne se trouvaient là pour déshonorer l'espèce humaine, ou s'il y en avait ils surent se contenir : ils firent bien ; car, excitée comme l'était le peuple, ils eussent payé chèrement leur audace.

Dans le numéro du 26 juin 1838, *La Quotidienne* publiait des *on-dit* où il est question d'une célébration de la Saint-Jean Baptiste à Burlington, Vt., par les réfugiés et de l'opinion américaine d'alors sur les événements qui venaient de se dérouler au Canada :

LES ON-DIT :—On dit que les réfugiés aux Etats-Unis n'ont pas oublié qu'ils sont canadiens et on assure qu'ils ont dû se réunir hier à Burlington pour chômer la fête nationale. Il s'y trouve une église catholique et cet endroit, où il y a un grand nombre de Canadiens, a encore l'avantage d'être central. Une grande messe a dû se célébrer, en l'honneur du saint patron, à la réquisition spéciale des exilés. La feuille d'ERABLE, dont le bois réunit l'utilité, la vigueur et l'incorruptibilité, n'aura pas été négligée. Si le plaisir et la gaieté n'ont pas présidé à cette réunion sur la terre d'exil, du moins aura-t-elle le bon effet de cimenter la concorde et l'union qui doivent toujours exister parmi des hommes qui ne reverront peut-être jamais la terre natale, et qui, sans doute, n'ont pas oublié cette belle pensée d'un grand poète :—

A tous les cœurs bien nés, que la Patrie est chère !

—On dit qu'il est très probable que le gouverneur actuel du Vermont ne sera pas mis en avant à la prochaine élection cet automne parce qu'il a signé une proclamation que des Tories du Canada avait envoyée à leurs parents à Burlington, et que ceux-ci ont obtenu la signature du chef de cet état par ruse. Néanmoins on prétend fortement que le gouverneur Jenison sympathise avec le reste de ses compatriotes pour la cause des insurgés.

—On dit qu'à Buffalo on a résolu de soutenir M. Clay comme Président

futur des Etats-Unis, parce qu'il a épousé et défendu la cause des patriotes dans le Sénat des Etats-Unis.

—On dit que les patriotes du Haut-Canada ont saisi une goélette chargée de marchandises pour un marchand du Haut-Canada, sur le lac Erié.

—On dit qu'au E. U., la cause des patriotes canadiens, est si populaire que quand il s'agit d'une élection, les deux partis choisissent de préférence, parmi leurs amis, des Canadiens qui se sont les mieux montrés dans la cause des patriotes. A Burlington, le parti Van Buren est dans la désolation, par ce que le candidat favori pour représentant dans la chambre de cet Etat, a signé une lettre au gouverneur suppliant celui-ci d'émaner une proclamation en décembre dernier, au sujet des troubles du Bas-Canada. Il ne pouvait avoir 10 voix.

### Abolissons d'abord le Gaëlique !

L'incident Fallon, survenu dans le cours de l'automne dernier a mis en veine plus d'un écrivain qu'une modestie plutôt exagérée retenait à l'écart. Je retrouve dans mes notes une lettre adressée au *Free Press*, d'Ottawa qui, sous l'air de de prendre à la blague la sortie de l'évêque de London établit certains contrastes qui sont d'une lecture intéressante et montrent le coté ridicule du grand mouvement dévoilé par la fameuse lettre Hanna-Pyne. Tout le monde ne la goûtera pas également, mais on ne m'en voudra pas de la verser au dossier des assimilateurs qui ne sont pas d'ordinaire gens gais et folâtres si ce n'est quand ils préparent les funérailles de notre élément. Voici : (1)

M le Directeur du *Free Press*.

Mgr Fallon a démontré sans l'ombre d'un doute dans sa lettre sur les écoles bilingues, l'absolue impossibilité pour aucun homme—encore moins pour un enfant—d'apprendre deux langues. Ses arguments sont si convainquants que, moins de 24 heures après sa publication, le *Free Press*, jusque-là si favorable à la langue française, était converti à ses idées. Bien plus, l'*Orange Sentinel* a été obligé d'avouer que cette fois, un évêque catholique romain avait raison. Le plaidoyer est si limpide et les fait cités si irréfutables que personne n'a encore essayé de répondre à l'évêque. Ainsi donc, il est à espérer qu'on prendra des mesures pour faire disparaître l'enseignement bilingue non-seulement du Canada, mais dans tout l'empire britannique.

Dans ces dernières années, il s'est fait un mouvement en Irlande pour faire revivre le Gaëlic. Cette langue est maintenant enseignée concurremment avec l'anglais dans les écoles d'Irlande, et il se trouve même des marchands irlandais assez audacieux pour oser l'employer dans les annonces de leurs vitrines. On entend des discours et des sermons en Gaëlic, et l'Irlande entière est menacée d'un système d'enseignement bilingue. Les enfants des écoles sont par là retardés dans leurs études et l'ignorance s'implante dans le pays.

(1) La lettre est datée du 24 octobre 1910. En pleine tourmente et sous la bombe !

Je propose donc qu'on crée un mouvement pour envoyer Mgr Fallon en Irlande avec mission de convaincre les Irlandais de leur extrême folie. Quelques-uns peuvent penser que les affaires d'Irlande ne nous concernent pas ; mais c'est là se placer à un point de vue trop étroit qui cadre mal avec les vues larges d'un vrai impérialiste. L'illustre Roosevelt lui-même, — un homme plus grand dans mon opinion que César, Alexandre ou Charlemagne — n'a-t-il pas, après avoir fait des Etats-Unis une nation modèle, traversé en Angleterre pour montrer au peuple anglais comment ils pourraient eux aussi, devenir une grande nation ? Celui qui est vraiment grand travaille aussi au relèvement des autres.

Pourquoi enfin pourrait-on désirer d'autres langues que l'anglais ? On n'en peut donner que des raisons de sentiment. Les Irlandais aiment le Gaelic parce que c'est la langue de leurs ancêtres voilà tout. Le gaelic va-t-il les rendre plus riches ? Va-t-il augmenter leur dépôt à la banque ? Certainement non. A quoi sert-il alors ?

On peut trouver peut-être une excuse aux gens du Canada qui désirent apprendre le français : car la France possède la littérature la plus riche de toutes les nations du monde et seule parmi les autres peuples, elle produit encore aujourd'hui une littérature qui peut s'égaliser aux classiques. De plus, la langue française est comme l'a si bien dit Sir Frederick Pollock : "Le plus bel instrument de la pensée et de l'expression humaine qui ait été façonné depuis l'Attique de Platon."

On peut donc trouver quelque semblant de raison de la persistance avec laquelle certaines gens du Canada tiennent au français. Mais le Gaelic !!! — quels sont les grands écrivains qui ont guidé la pensée de l'humanité... en gaélic ? — Pas de réponse... Commençons donc par abolir le gaelic, puis nous pourrions tourner nos efforts vers un travail un peu plus difficile, l'expulsion du français d'Ontario. Je suis convaincu que Mgr Fallon va entreprendre cette mission en Irlande.

PATRIOTE.

### Imprudent Cocorico

C'est le titre d'une boutade que nous envoie un ami de la REVUE à l'adresse de ceux qui croyaient enterré à plusieurs centaines de pieds sous terre, depuis le Concile Plénier, Raphaël Gervais l'énergique collaborateur de la *Nouvelle-France*. Nos lecteurs ne la liront pas sans plaisir :

"C'est le Chanteclerc de la rue Collins qui se permet cela.

"Il annonce dans un chant triomphal—lundi, 12—qu'il va terrasser tous ses ennemis. Ils disparaîtront comme un certain Raphaël Gervais est "disparu de la circulation." (textuel) Il le nomme jusqu'à trois fois, jugez par là de sa jubilation.

"Imprudence, témérité, Chanteclerc, du toit ou tu es perché, tu ne vois de maître Renard que l'œil qui dort. Il ne faut pas se fier à son silence.

"S'il t'a méprisé jusqu'à ce jour, ce n'est pas qu'il t'ignore. Il n'est pas pressé, voilà tout. Rien n'est comparable à la belle sérénité que tout le monde admire en lui. Il attend son heure.

"Il sait bien que tantôt pressé par la faim tu descendras pour gratter ton fumier du matin. Alors s'il lui prend fantaisie de te mettre la patte dessus..... Oh ! il ne croquera pas ta carcasse, non, n'en aurait pas assez pour sa grosse dent, mais avec un raffinement de cruauté, à lui bien personnel, il te plumera comme jamais alouette n'a été plumée : la tête, les ailes, le bec, la queue, tout y passera, puis il te lâchera dans la basse-cour.

"Cependant il est probable qu'il attendra un peu plus tard, en juillet

prochain, la température est plus clémente, ce serait trop cruel en plein hiver.

“ Mais, qui sait s'il n'y a pas encore quelque nouveau truc dans ce retard ? Il est si coquin ! L'été, c'est la saison des voyages, les visiteurs affluent dans Québec. Ils sont si curieux des choses de notre bonne vieille ville, ces étrangers ! s'il leur prenait fantaisie de visiter la rue Collins et son poulailler modèle ! C'est bien pour le coup qu'ils ne manqueraient pas de s'écrier comme le valet de chambre qui accompagnait son maître au bain : “ C'est ça mon maréchal ! ”

Depuis que ces lignes ont été écrites Raphaël Gervais est reparu dans un superbe article, portant le titre accoutumé : “ Erreurs et préjugés. ” Sa plume est toujours pointue et les Chanteclerc feront bien de ne pas descendre trop tôt de leur perchoir.

### **A coups de millions**

Les journaux ont annoncé, il y quelques mois que la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc avait obtenu de l'Etat du Rhode Island une charte lui permettant de traverser la Nouvelle-Angleterre et d'y étendre son réseau jusqu'à la ville de Providence, capitale du Rhode Island, ou même jusqu'à New London, une ville du littoral de l'Atlantique située dans le Connecticut. Une compagnie américaine, le “ *Old Colony* ” comme on l'appelle là-bas, s'opposa fortement à ce qu'elle considérait comme une invasion de son territoire. Elle fut vaincue dans son propre chateau-fort, l'Etat du Rhode Island, dont le gouverneur franco-américain, M. Pothier, signa la charte accordée à son adversaire.

Mais la lutte ne devait pas finir là. Elle ne faisait plutôt que commencer.

La compagnie américaine en faisant l'acquisition de la ligne du Boston & Maine dont le Grand Tronc comptait utiliser la voie entre Windsor et Brattleboro, dans l'Etat du Vermont, pour atteindre Providence, a renversé tous ses projets.

Le Grand Tronc va tourner la difficulté en contruisant pour son propre compte 50 milles de voie parallèle à la voie du Boston & Maine. C'est une entreprise qui va coûter \$30,000,000. et qu'elle demande à la Législature du Vermont de lui laisser accomplir.

C'est une bataille de géants qu'il est intéressant de surveiller. Le Grand Tronc possède déjà le contrôle d'un chemin de fer, le Vermont Central, ce qui n'est pas d'un mince avantage dans la lutte sur le terrain nouveau où elle va se continuer. Pour ceux qui prétendent connaître les dessous en ces sortes d'affaires, pour ceux surtout qui connaissent les ressources de la compagnie canadienne, le résultat ne paraît pas douteux.

### Le Duc de Connaught en Afrique-Sud (1)

Le duc de Connaught, frère du feu roi Edouard VII, est revenu de l'Afrique du Sud où il a présidé à l'ouverture du premier parlement de l'Etat Sud-Africain. (2)

“ Vous pouvez dire, a-t-il déclaré aux journalistes qui l'attendaient au retour, que je suis très satisfait de la réception qui nous a été faite dans l'Afrique du Sud. Et l'enthousiasme de cette réception était loin de se limiter aux villes dont la population est en grande majorité d'origine anglaise. ”

Le Duc ajoutait que pendant son long voyage il s'est toujours efforcé de rencontrer les représentants de toutes les nuances d'opinion politique et tous les groupes de la population. Quant aux espérances que donne le pays sous son nouveau régime d'Union, il dit :

“ D'après les renseignements que j'ai pu recueillir je crois l'Union solidement établie et j'y vois un gage précieux de prospérité pour le pays formé des quatre colonies confédérées. Que pour atteindre ce but on ait dû sacrifier des intérêts locaux, cela était inévitable et moi-même, dans plusieurs manifestations publiques, j'en ai exprimé tout mon regret ; mais j'ai confiance que ce que l'Union a abandonné d'une main elle l'a repris de l'autre. Qu' l'Union pût être établie sans lutte politique, cela n'était pas probable ; mais il est vraiment remarquable que l'Union soit déjà une réalité plutôt qu'un nom. Ceci est dû dans une large mesure aux membres des Chambres du Parlement qui ont traité plusieurs questions, et particulièrement la question d'éducation, de façon à apaiser les partis politiques. ”

C'est le point sur lequel le Duc a insisté davantage y revenant plus d'une fois dans le cours de la conversation. Au sujet des relations entre Hollandais et Anglais il dit : “ Les deux races qui pendant des générations eurent des intérêts opposés se sont arrêtées à la ferme détermination de travailler d'accord. Il est impossible qu'il ne se présente pas des questions où s'affirme la différence d'opinion de ces deux races, mais avec le respect mutuel entre Hollandais et Anglais il n'y a pas de raison pour que les différends de race ne diminuent pas graduellement jusqu'à la fusion des deux races dans l'unique appellation de sud-africaine. ”

(1) On trouvera un portrait du Duc de Connaught dans le supplément illustré de la REVUE, vol VI, No. 4.

(2) *South African Commonwealth.*

Il faut tenir compte à la métropole anglaise du tact qu'elle a employé à consolider une conquête qui lui coûte beaucoup d'argent et qui a entamé aux yeux de l'Europe son prestige militaire. Quant aux braves Hollandais, de l'Afrique du Sud, ils ont accepté l'inévitable et tâché de sauver le plus possible de leur intégrité nationale. En cela ils ont conservé l'universelle sympathie qui a d'abord salué leurs victoires puis leur écrasement sous la force brutale du nombre. Après la réception cordiale donnée au représentant du roi, ils ont dû sentir encore une cuisante douleur au fond de vieilles blessures à peine cicatrisées, quand ils ont appris que le Dr. Jameson, précurseur de Roberts, venait d'être l'objet de la faveur impériale. Leur consolation, et c'en est une touchante, sera d'avoir vu le héros de leur guerre désespérée repousser avec une dignité digne d'un autre âge les décorations que lui tendait la main qui avait dévasté leur patrie. L'orgueilleux monument de Cécil Rhode sera toujours là pour rappeler à leur loyauté que la lutte pour l'existence nationale n'est pas finie pour eux et que pour leur jeune Confédération, comme partout ailleurs "l'éternelle vigilance est le prix de la liberté."

### Après vingt-cinq ans

Nos lecteurs savent ce que c'est que le *Canada Ecclésiastique*, l'almanach annuel du clergé Canadien publié par la maison Cadieux et Dérome, de Montréal. Cette publication vient d'atteindre ses vingt-cinq ans et, à cette occasion, M. l'abbé Elie J. Auclair lui consacre une préface dont nous extrayons les passages suivants :

"Vingt cinq ans c'est un quart de siècle ! C'est au moins le tiers de la vie d'un homme. D'ordinaire c'est peu dans la vie d'un peuple. Dans la vie du nôtre, il nous paraît que ce quart de siècle et celui qui l'a précédé ont compté pour beaucoup. En ces tout dernières années, aux fêtes du Tricentenaire à Québec en 1908, au 75e de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal en 1909, au Concile plénier de Québec en 1909 et au Congrès Eucharistique de Montréal en 1910, notre religion et notre race se sont superbement affirmées. Et ce fut pour nous tous une joie très vive. Pourquoi ne pas le dire, même ces doutes qu'on émet, de loin le plus souvent, au sujet de notre vitalité nationale et de notre avenir comme race française, même ces difficultés qu'on nous suscite en certains quartiers, comme pour paralyser notre libre mouvement d'expansion, prouvent que notre "poussée", pacifique et apostolique—qu'elle se produise dans les Cantons de l'Est ou dans le Nouvel Ontario, peu importe—inquiète et avive des susceptibilités, avec lesquelles il nous faut compter sans doute, mais auxquelles nous finissons bien aussi par apprendre ce que compter veut dire !

"Or quels progrès les chiffres que nous pouvons aligner aujourd'hui dans les pages de notre *Canada Ecclésiastique* ne représentent-ils pas ?

Il suffit de les comparer, ces chiffres, avec ceux du même annuaire de 1887 ou de 1888, ou bien avec ceux de l'*Almanach Ecclésiastique* de la Maison Rolland de 1885 qui l'avait précédé, ou encore ceux de l'*Almanach Catholique des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord* de 1845 (publié à Québec), que nous avons également sous les yeux. En quarante-deux pages on expédiait alors toute la nomenclature du clergé du Canada, ou mieux des Provinces Britanniques, car la Confédération n'existait pas encore. Quarante-deux pages ! Il nous en faudrait autant aujourd'hui pour les seuls 1,270 prêtres de la région de Québec ou pour les seuls 1,370 prêtres de la région de Montréal !

### 500,000 immigrants pour 1911

Le *Star*, de Montréal, s'appuyant sur des informations reçues d'Ottawa calcule que nous devrions recevoir 500,000 immigrants pendant l'année 1911. De ce nombre 350,000 viendraient des Îles Britanniques et des autres pays d'Europe et 150,000 viendraient des Etats-Unis. Prendre à sa charge un demi million de nouveaux venus, c'est, dit le *Star*, une lourde responsabilité pour un peuple qui compte à peine huit millions et demi d'habitants. Et le grand journal s'inquiète des capacités de digestion de notre estomac pour assimiler cet excès de nourriture. Il ne doute pas, tout de même, que nous ne puissions tirer parti d'un demi million d'habitants pour notre avantage et pour l'avantage aussi des nouveaux venus.

Mais pour ceux qui s'inquiètent du temps que cela prendra pour faire de tous ces immigrés de bons Canadiens, il est un moyen très simple de trancher la difficulté. C'est de demander à nos bureaux d'immigration d'exercer une surveillance plus étroite sur ceux qui arrivent, de faire un choix prudent parmi ceux qui doivent venir prendre place à notre foyer. Jusqu'à présent cette surveillance, même si on l'a rendue plus sévère, n'a pas été exercée avec toute la rigueur voulue. La meilleure garantie que les immigrés seront des bons citoyens, c'est qu'ils soient déjà de bons sujets dans leur propre patrie, et qu'ils aient été portés à émigrer par le seul désir d'améliorer leur sort.

On ne développera pas nos immenses régions agricoles avec des sujets recrutés parmi la lie de la société et ramassés par de prétendues sociétés philanthropiques dans les bas-fonds des villes européennes. Londres, pour sa part, nous en a déjà donné des exemples frappants. Et si le *Star* doit entretenir des inquiétudes au sujet des immigrés c'est bien au sujet des malheureux que les tribunaux britanniques envoient

dans notre pays au lieu de les envoyer tout simplement dans la prison qu'ils ont méritée.

Que l'on choisisse d'abord les immigrés au point de départ, et une fois qu'ils auront été jugés acceptables qu'on les receive avec toute la considération due à des hommes honorables et libres ; qu'on leur fasse comprendre que s'ils ont démontré avoir toutes les qualités des bons citoyens, ils en ont tous les droits. Quant aux rebuts, ils seront des rebuts partout et le mieux est encore de les laisser où ils sont.

### **Dans les Cantons de l'Est**

Louis des Erables, un collaborateur du *Moniteur*, de Hawkesbury, Ont., a publié des renseignements très intéressants sur le développement de la population française dans cette partie de la province de Québec. Il fut une époque, dit-il, où l'on voulut enserrer les Canadiens-Français dans un territoire qu'ils ne devaient pas dépasser. C'est pour cela qu'on peupla, on sait de quelle façon, avec des Anglais et des Ecossais les cantons de l'est touchant aux Etats-Unis et à l'Ontario ; le même procédé fut employé à l'ouest pour le comté d'Argenteuil.

Qu'est-il arrivé ? Il y a aujourd'hui 210,000 Canadiens-Français dans la province d'Ontario. Pour les cantons de l'Est toutes les barrières ont été renversées et les Canadiens-Français ont petit à petit remplacé ceux-là mêmes qui avaient pour mission spéciale de les empêcher de s'étendre de ce côté là.

Un journal de Sherbrooke, *La Tribune*, publiait dernièrement une correspondance très intéressante de Monsieur Gustave Richard, employé au Ministère des Traveux Publics à Ottawa, sur l'accroissement considérable des Canadiens-Français dans les Cantons de l'Est.

D'après Monsieur Richard, qui a fait un travail très soigné sur la question, il appert qu'il y a aujourd'hui dans ces comtés qui furent réservés aux Anglais une population totale de 263,219 âmes ; sur ce nombre il y a 178,379 Canadiens-Français ; 73,201 anglais protestants et 11,619 Anglais et Irlandais catholiques.

Il n'y a plus qu'un seul comté dont la majorité soit anglaise, c'est Brome ; tous les autres comtés : Compton, Drummond, Arthabaska, Huntingdon, Mégantic, Missisquoi, Richmond, Wolfe, Shefford, Sherbrooke et Stanstead ont une majorité canadienne-française.

La ville de Sherbrooke qui avait été fondée dans le but

d'être le chateau fort des anglais Cantons de l'Est est aujourd'hui aux trois quarts française.

Deux journaux français sont publiés en cette ville, l'un quotidien, *La Tribune*, fondée depuis un an à peine, l'autre hebdomadaire, *L'Union des Cantons de l'Est*.

Il y a aussi plusieurs autres journaux français publiés en ces cantons comme *Le Journal*, de Waterloo, *Le Mineur*, de Thetford, etc.

En 1901 il y avait dans toute la province de Québec 1,322,115 Canadiens-Français et 290,164 Anglais, Ecossais et Irlandais.

Il ne reste plus qu'à attendre les progrès nouveaux que ne manquera de constater le recensement de 1911. Louis des Erables en augure les résultats les plus consolants.

**Léon Kemner.**

---

## Chantecler pe-miao

---

Hiny-Fou,

[Nous laissons à cette chronique la saveur de sa langue originale : nos lecteurs excuseront volontiers, en faveur du sel et de l'arôme, les singularités pittoresques du style sous la plume d'un missionnaire depuis déshabitué de nos idiomes occidentaux. *L'Univers*, Paris.]

"*Chantecler* a été joué." "La première de *Chantecler*, le drame de M. Edmond Rostand, a eu plein succès." C'est l'événement du jour. Les journaux en apportent l'écho enthousiaste jusqu'au fond de la Chine. Votre *Univers*, digne de son nom, en sert une tranche à ses lointains lecteurs : le lever du jour, l'hymne au Soleil. "La critique fait des réserves sur *Chantecler*, ce ne serait pas lui qui ferait lever le soleil", dit une note moins admiratrice.

Mes journaux, une fois lus, passent aux mains de mes Pë-miao. Ils se les arrachent pour en tapisser leurs misérables huttes, mes paroissiens n'ont pas de Gobelins ! Ne serait-il pas permis à mes miao de faire eux aussi une petite réserve, apporter un mot de critique ?

C'est un droit que "tout spectateur paie huit pence au guichet, le droit de siffler un auteur dramatique".

C'est que mes Pë-miao ont, eux aussi, leur *Chantecler* ! Pour un rien, ils accuseraient M. Rostand de plagiat. Leur poème à eux n'en est pas à la "première". Voilà quarante siècles qu'il se chante. La priorité est incontestable. Ces Barbares sont-ils en droit de revendiquer la supériorité pour le *Chantecler* à eux ? Je voudrais en faire juges les lecteurs dans les lignes suivantes :

Les Pë-miao, ou Barbares blancs sont une tribu miao. Cette race "Miao" au lendemain du déluge vint se fixer dans nos abruptes montagnes du Kouy tchéou. Notre province compte encore aujourd'hui quatre-vingt-deux tribus de ces autochtones. Il y a les Noirs, les Bleus, les Foncés, les Rouges, les Fleuris, les Pies, les Canards, etc. Les Miao blancs tirent leur nom de leur habillement. La couleur blanche y domine. Illettrés, mes Pë-miao, ils le sont, ne connaissant pas l'usage

de l'écriture. Les Miao n'habitent pas des palais Mazarin, on ne rencontre pas parmi eux des académiciens ceints de l'épée et revêtus de l'habit vert, brodé de palmes. Est-ce à dire qu'ils sont sans poésie, sans littérature, sans art dramatique. Nullement. Ces tribus barbares conservent, de mémoire, dans des chants rythmés leurs antiques traditions. Leur vers a invariablement six pieds. L'examètre a la rime, la césure. C'est aux circonstances importantes de la vie comme mariages, enterrements, que se récitent ces poèmes antiques. Ce n'est pas alors le tout Paris, mais le "Tout-Pémiao" à quelques journées à la ronde, qui accourt faire le public à ces représentations non-payantes. Leur théâtre conserve son antique simplicité. Les premières loges sont réservées aux vieillards, aux Rothschild, aux bourgeois de la tribu. De simples bancs rustiques tiennent lieu de fauteuils rembourrés.

Le menu peuple sur le gazon forme le parterre. Les dames, la jeunesse surtout, ne manquent pas ces occasions. C'est là, la manière à eux de tenir salon, revoir la parenté vieille et en contracter de nouvelles. Elles profitent de la circonstance pour exhiber leurs toilettes criardes, leurs guêtres brodés. Une tresse postiche en fil de chanvre s'enroule autour de la tête. Cette coiffure originale ne mesure pas moins d'un mètre de diamètre. Quant à leur décolleté, ces spectatrices pourraient lutter avec avantage avec leurs sœurs du ballet parisien. Ici le ballet se compose de deux ou trois vieux pémiao délurés. Ces artistes en chorégraphie exécutent, pour entr'actes, des polkas des plus curieuses. Marche cadencée, ils se dandinent, s'avancent, reculent, sautillent, tantôt sur un pied, tantôt sur les deux. Ils battent des mains la mesure donnée par l'orchestre. Les éclats de rire du public soutiennent l'ardeur des danseurs. Tout le corps est en mouvement, en sueur. L'orchestre aussi respire la simplicité. Leur unique instrument ressemble à la cornemuse : plusieurs tuyaux percés en bambou, de grandeur inégale, rendent un son bien doux. C'est l'orgue embryonnaire. La grosse caisse suspendue aux chevrons de la hutte bat une mesure monotone. La buvette aussi ne manque pas. Celle-là présente des proportions moins simples. De grosses jarres alignées contiennent un vin doux. Des céréales variées y sont en fermentation. Un mince tuyau plonge dans ce breuvage, chacun à tour de rôle, aspire quelques bonnes gorgées de ce nectar enivrant.

"Ah, les beaux jours! me dit un pé-miao, tenez la famille

d'en face ne sacrifia pas moins de 9 buffles engraisés à ses parents défunts, pour régaler sa parenté vivante. " Dans ces circonstances tout homme de la tribu est parent.

Le public est installé, les acteurs se présentent devant la hutte : c'est la scène. Il y a de tout dans ces interminables récitatifs. On y chante la création de l'univers, la création des bêtes et des hommes. Le poème raconte les luttes titanesques des hommes antédiluviens, leur méchanceté, leurs crimes. Il parle du déluge, de la dispersion des peuples. Il chante les combats homériques des vieux temps héroïques de la tribu. Je me contente d'un échantillon, me bornant à ce qui touche "Chantecler dont le chant appelle le jour et fait lever le soleil" tout comme dans le drame de M. Rostand.

Le thème des deux poèmes est identique. La nuit froide afflige tous les êtres de la création. "Le coq jette si pieusement son vaste appel au jour, le soleil se lève."

Il y a de légères différences : simples nuances, explicables par les quarante siècles qui séparent la copie de l'original.

Chantecler pé miao, par exemple, se présente devant son public avec plus de modestie que Chantecler parisien.

...dont le cocorico

Fait crouler la Nuit comme Jéricho.

C'est que le coq miao avec mère-poule, est encore sous l'émotion d'un terrible danger auquel il a échappé bel.

On comprend qu'après quarante siècles, Chantecler moderne vantard devant madame faisane en ait perdu le souvenir.

Mais ici laissons la parole au barde miao, Il va nous conduire à notre sujet en contant cette aventure courue par les ancêtres de tous les Chantecler du monde.

L'heure du déluge est arrivée. Phôlio, l'Esprit vengeur des crimes de la terre, verse à pleins seaux la pluie du haut du ciel. Les eaux montent, montent toujours. Noé pé-miao et sa sœur "Agné" se sont embarqués. Toutes les graines de céréales sont recueillies dans l'arche. Toutes les bêtes innocentes sont montées à bord de l'embarcation. La mère poule madame faisane seule s'attarde sur le rivage. ...Grattant de ses griffes le gazon, cherchant quelque chose,

Des graines, je suppose.

L'imprudente ne tient pas compte des appels réitérés de Noé. Imprudence qui lui sera fatale et causera la perte de la race

poule à tout jamais. Une grosse vague survient et emporte la barque loin du rivage. La mère-poule alors accourt, étend ses ailes, court en désespérée le long de l'eau. Déjà elle n'ose plus se risquer d'atteindre au vol l'arche qui s'éloigne toujours. On frissonne d'horreur à la simple pensée que toute la race poule va périr dans le cataclysme. Jamais on n'aurait connu le coq des bruyères, le faisan doré des Pé-miao, ni Chantecler de M. Rostand, "ni son frère qui dore le soleil matinal au haut des clochers" (Hymne au Soleil). Que dis-je ? jamais on eût vu le lever du soleil, "l'aube serait restée hésitante au bord du ciel obscur". Les animaux ont beau contester, c'est bien Chantecler, il l'affirme, "qui, tout vermeil... fait lever le soleil".

La poule est au désespoir sur le rivage. Le serviable canard voit le danger. Il se jette à l'eau, se rend à terre. Il offre son dos comme passerelle à la pauvre poule. Celle-ci s'y plante solidement, et en cet équipage est transportée à l'arche. Noé la recueille. Encore sous l'impression du danger auquel mère-poule vient d'échapper, elle signe un contrat au nom de toute sa descendance, *ad perpetuam rei memoriam*. Par reconnaissance la poule s'engage à couvrir les œufs de la race canarde. Service peu important, pensez-vous, peut-être ? Il n'en est rien, Aucun autre animal ne le ferait. En vain le canard s'adresserait-il au chien si fidèle, au cochon, au buffle si bonne bête, celui-ci les écraserait, la belette, elle les viderait... etc., etc., l'énumération serait longue... Il n'y a que la poule qui couve les œufs de la cane. Ce contrat non notarié (les Pë-miao ne connaissent pas l'écriture !), la minute libellée ne fut jamais déposée à l'école des Chartres. Il est permis à M. Rostand et ses trente-neuf compagnons immortels d'en ignorer le contenu. Par contre, tout enfant pë-miao connaît ce détail sur les ancêtres de Chantecler grâce au chantre de la tribu.

La mère-poule unique est donc sauvée et en sa personne tous les Chantecler variés. Le déluge touche à sa fin. Les eaux baissent. Noé avait trouvé un refuge au ciel, demeure de Phôlio, grand esprit des Miao. Celui-ci avait pris en affection, même un peu trop, l'unique couple humain. Il est impatient de ramener à terre les animaux, d'ensemencer les céréales, de repeupler le pays. Par une brumeuse matinée, à l'insu de son bienfaiteur céleste, Noé se rembarque avec tout son personnel. D'épais brouillards répandaient alors une

sombre nuit sur la surface de la terre. Un peu au hasard, Noé aiguille sa barque ; elle touche terre au Kouytchéou septentrionalai c'est de là du reste que nos Pë-miao se disent origin res. Cette nuit que M. Rostand décrit si poétiquement, il n'en donne pas l'origine. Ces brouillards n'étaient qu'une suite du déluge, comme on voit.

Croire que le voyage de Noé s'accomplit d'un trait, c'est ne pas connaître l'imagination féconde du barde miao !

La barque échoue sur un rocher et reste suspendue au-dessus d'un affreux précipice. Dans cette situation critique, Noé et son épouse mourront-ils de faim ? Providentiellement un aigle avait là son aire. Les vieux aigles apportent aux jeunes aiglons, à peine éclos une abondante pitance. Le couple humain s'en adjuge une bonne part. Les jours passent. Les plumes des aiglons poussent, bientôt ils s'envoleront du nid, et cette ressource unique fera défaut aux deux humains. Noé, avec fil, attache les aiglons. La mère aigle, ignorant le stratagème, est désolée, elle va se plaindre à l'esprit du ciel. Celui-ci donne le conseil à l'aigle de transporter les deux hommes avec la barque dans la plaine. L'aigle suivit ce conseil, et les aiglons s'envolèrent. Notons en passant que c'est le premier essai de navigation aérienne, du plus lourd que l'air, dont la chronique pë-miao fait mention !

Noé est donc dans la plaine où règne la " nuit avec ses méfaits," partout c'est " le cri du froid, de la peur, le cri d'ennui," cri que pousse tout être qui sent, or, pour le poète tout est vivant, tout parle, tout gémit ; le pré, la forêt, le pin, les mousses,

...l'avoine dans ses brins délicats  
et les moindres cailloux dans leurs moindres micac.(Chant.)

Les plantes, les animaux, l'homme : tout se sent dans cette brumeuse plaine

Comme mis en disgrâce au fond d'un vague abîme  
Et puni de soleil, sans savoir pour quel crime. (Chant.)

Le chantre miao ici est supérieur à M. Rostand qui décrit les " méfaits de la nuit " sans en indiquer l'origine. Le poète des miao sait pour quel crime Phôlio punit et prive du soleil les habitants de la terre. D'après sa version, ce serait moins les crimes indiqués par la Genèse que le mépris des hommes pour les céréales, don du Ciel, qui causa le cataclysme diluvien.

Ce mépris paraît encore à mes paroissiens, encore néophytes, un bien gros péché. Un soir après le souper, je vis toute la famille ramper sous la table, et à la lumière rechercher les grains de riz qui, par mégarde, auraient pu tomber "ne pereant" !

Mais comment obtiendrait-t-on la fin de cette triste nuit ? Qui sera chargé, d'office, de jeter le cri qui monte de la terre pour ravoir la chaleur, la lumière, le soleil ?

...Cette chose d'or qui s'appelle le jour et que tout veut revoir, Qui sera le porte-voix en quelque sorte officiel Par qui le cri du sol s'échappe vers le ciel ?

Dans le poème de M. Rostand on ne voit pas trop comment c'est le coq et son chant qui remplit ce rôle. Tout s'éclaircit dans le récitatif miao.

De l'union incestueuse de Noé, il était né 6 enfants ; hélas ! tous étaient muets. Ce n'est pas eux qui feront cette prière. Ce sera le cri de quelque innocente bête, qui obtiendra le soleil : "les bêtes n'ont pas à cacher les choses qu'elles font" et ne craignent pas la lumière. Mais quel est l'animal qui en sera chargé ? Comment faire le choix ? Et cela pour toujours. Noé tient une réunion plénière de tous ses commentateurs de l'arche. Le buffle, doué d'une voix de stentor, paraît tout désigné. Il s'excuse, il a labouré tout le jour, il lui faut le repos. Le chien, à son tour, ne veut s'en charger. "Ayant monté la garde autour de la cabane de l'homme, le matin, je veux dormir", dit-il. L'excuse paraît bonne.

Chaque animal explique ainsi ses occupations, devant l'assistance, et y trouve un motif pour se dispenser de veiller, pour appeler le jour. A la fin vient le tour du coq. Tout le jour il se pavane, se promène, oisif, autour de la hutte de l'homme. Il ne travaille pas, il n'a pas d'excuse à faire valoir. Ce sera donc lui qui sera chargé d'office, partout et pour toujours, de sonner la diane et par son chant, cri d'amour pour la lumière, obtenir le lever du soleil.

L'explication donnée par le chantre miao, comme on voit, est tout simple, tout naturelle. Tout se tient dans son récit, tout s'explique. M. Rostand aussi met en scène des animaux divers. On y voit, dans une féerie allégorique, parler des lapins, des crapauds, un chien et quantité de volatiles qui font des coq-à-l'âne. Ils mettent même en doute l'efficacité du cri que Chantecler, comme une prière, pousse pieusement. Tout académicien qu'il est, le vrai sens et l'origine de ce chant il le semble ignorer.

Il est vrai que pour excuse il pourrait objecter que la docte compagnie, sous la coupole Mazarine s'occupe moins des cris des bêtes que du langage des hommes dans son Dictionnaire. Quelle est l'origine du langage ? Comment peut-on concilier l'unité du genre humain avec ses idiomes si différents ? Comment expliquer la division des langues ? Voilà des questions autrement grandes que de poétiser le cri des bêtes.

Même sur ces questions notre vieux barde miao aura une réponse. Je termine par cet échantillon, qui achèvera de donner une idée de ces curieux récitatifs de nos Blancs.

Trois couples humains étaient nés de Noé et son épouse. Comme je l'ai dit, tous étaient muets, au grand chagrin de leur père. Par une fraîche et pluvieuse matinée de printemps, l'herbe nouvelle avait reverdi le sol, le saule pleureur se couvrait d'un tendre feuillage, etc., Chaque couple dans des pauvres huttes de branchages grelottait de froid.

Noé les réunit dans sa cabane. Il va alors à la recherche du feu. A l'approche du déluge il avait enfoui le feu sous terre. C'était la providence même que ce bon patriarche ! Il reconnaît l'endroit, creuse, pioche, et enfin retrouve son feu dans la pierre à feu ! Noé se courbe, bat le briquet, ses enfants inquiets, le voient faire. L'étincelle jaillit, l'étope prend feu, la flamme brille. Noé y jette une brassée de branchages verts. Grand fut l'étonnement, la stupeur des enfants. Avouons qu'il y avait de quoi. Cette douce chaleur, ce crépitement de la flamme dans les branches épineuses, étonnent les jeunes muets. Ils poussent un cri de frayeur, une exclamation d'admiration. *Ho, ho*, s'écria l'un tout effrayé. C'est l'ancêtre des Chinois : on appelle ainsi le feu dans cette langue. Un autre s'extasia en criant : *fy, fi, fey, feù i*. Sa descendance les *Y-jen*, désigne ainsi le feu.

Quant au troisième, ses cris furent : *tou, tu, teu, toua, teùà*, etc., c'est la manière de dire le feu dans les multiples dialectes miao. Ce troisième est le grand ancêtre des Miao.

Les Chinois, les *Y-jen*, les Miao, sont les trois races que connaît l'habitant du Kouytchéou.

Un résultat inattendu s'était produit. Les langues des enfants s'étaient déliées et chacun parla un idiome différent. Voici cet échantillon de langues comparées du poète pë-miao, non-académicien !

Résumons pour terminer : Sous les contes enfantins de ces récits antiques, sous la broderie bigarrée de ces légendes,

produits de l'imagination inventive des Miao, on retrouve le fil, la trame des traditions primitives, héritage commun à toutes les races de la famille humaine. Ayant écouté un jour patiemment les récits de ses néophytes, un missionnaire ouvrit son Bréviaire et traduisit à ses auditeurs pë-miao le récit de la Genèse sur le déluge. "C'est bien la même chose lui dit un des assistants un peu philosophe ; seulement, comme nous, pauvres Miao, nous ne savons écrire des livres, il est tout naturel que bien des détails se soient oubliés." L'imagination féconde, il est vrai, y suppléa. "Du reste, dit-il en se ravisant, nos chants formeraient bien un volume aussi gros que le Bréviaire que tient le Père en mains."

Le poème de nos Barbares à travers ces fables, ces légendes, ces fictions naïves, enseigne de bien importantes vérités. Il existe un grand esprit qui protège les Innocents comme Noé, il est le vengeur des crimes. Sa bonté, sa providence s'étend à tous les êtres, mêmes aux innocentes bêtes, qui le prient et ont recours à lui dans le besoin. Les hommes de toutes les races, malgré un langage différent, sont tous frères, c'est une même famille conservée par Phôlio, l'Esprit du tonnerre, le bon Dieu des Miao de toutes couleurs !

Le Chantecler de M. Rostand a pu étudier à l'Académie des livres plus gros que mon Bréviaire et mon Missel. Il semble trop ignorer et passer sous silence ces vérités importantes primordiales, vérités qui font le fond et l'intérêt des Récitatifs de mes Barbares. "Plantant ses huit griffes sur le tuff noir et doux", en trois pages, le Chantecler parisien ne prononce même pas le nom de celui qui créa le Soleil. C'est un Chantecler civilisé, académicien, soit ; mais trop domestiqué, il craint de déplaire à son public. Le Chantecler miao a des allures plus dégagées : c'est le coq des bruyères ; avec autorité il dit des vérités à ses auditeurs : pauvres montagnards qui depuis leur conversion éprouvent, eux aussi, ce besoin de lumière qui éclaire toute âme, même ces pauvres Miao assis depuis des siècles à l'ombre de la froide nuit du paganisme. Napoléon disait : "Soldats ! du haut de ces Pyramides, 40 siècles vous contempnent." Le Chantecler pë-miao peut en dire presque autant : Les générations de quarante siècles me chantent et m'applaudissent. M. Rostand peut-il se flatter d'une telle durée pour son poème ?

A. SCHOTTER,

M. a pe-miao.

"L'Univers"

---

# La Grande Aube

PAR

Jean Daguët

## CHAPITRE PREMIER

### VIII

Ramenant frileusement les plis de sa longue mante, tête basse, elle allait à l'aventure, sous les rafales du vent violent qui balayait la plaine. Par cette froide matinée de novembre, il n'y avait personne dans les champs. Sur la gauche, une ligne indéfinie de peupliers maigres, barrant l'horizon brumeux, indiquait le passage du canal ; sur la droite, les constructions d'une grande ferme s'estompaient dans le lointain. Devant elle, quelques boqueteaux épars. C'était là cette frontière qui devait la séparer à tout jamais de Blanche-Croix.

Pour éviter la curiosité publique, même à l'étranger, elle toujours si soigneuse de sa tenue, elle s'était attifée en pauvre. Elle portait un tablier bleu, de mauvais souliers, pas de chapeau, rien qu'une mante, fort ancienne, dont le capuchon, rabattu sur la figure, empêchait de distinguer la finesse de ses traits. Elle se donnerait, en route, pour une ouvrière allant regagner une fabrique de Bruxelles, après un petit voyage dans sa famille.

Comme Fédor Basilikoff toujours, c'était à Bruxelles qu'elle prétendait se rendre. Non qu'elle se fût concertée avec ce misérable, ou qu'elle eût le moindre désir de retrouver sa trace. Oh ! non ! Mais elle s'imaginait pouvoir se perdre plus aisément parmi la foule, dans une ville aussi populeuse ; et puis là, sans doute, elle serait plus à même que partout ailleurs de se procurer un emploi quelconque. D'après ses calculs, elle avait assez d'argent sur elle pour vivre environ six semaines, très économiquement. Dans cet espace de temps, elle saurait bien se caser d'une manière ou d'une

autre. Elle ne savait pas encore comment, elle verrait. Une migraine atroce, qui lui martelait la tête l'empêchait de penser.

Au bout d'une heure et demie de marche environ, elle atteignit les bois, passa la frontière sans s'en apercevoir, et se trouva tout à coup de l'autre côté, à l'entrée d'un joli petit village enfoui dans la verdure.

Le vent devenait intolérable, les gens devaient se tenir bien chaudement chez eux. De toutes les maisonnettes, des fumées s'échappaient, que rabattait furieusement la tempête. Pourtant quelques femmes, qui menaient leurs bêtes à l'abreuvoir, se retournèrent pour voir passer l'inconnue, et la regardèrent d'un mauvais œil, la prenant sans doute pour une rôdeuse de grand chemin.

Malgré sa fatigue, la fugitive pressa la pas.

Une route pavée se présentait de biais à l'extrémité du village, se dirigeant au nord.

Germaine Maulain s'approcha du poteau indicateur, et lut :

"Saint-Jude, 7 kilomètres."

"Voilà mon affaire ! pensa-t-elle. Je puis bien marcher encore jusque-là. Saint-Jude est une cité manufacturière, où l'on ne s'inquiétera pas d'une vagabonde de plus ou de moins. J'y prendrai le premier train en partance."

Elle marcha donc encore bravement pendant deux heures. Maintenant, outre sa tête, ses pieds la faisaient affreusement souffrir. Ses vieux souliers se déchiraient. Il lui semblait marcher pieds nus, et sur des charbons ardents. Aussi son allure se ralentissait-elle à vue d'œil.

Un charretier, qui la dépassa, conduisant une lourde voiture de briques, la voyant si éclopée, lui proposa de monter près de lui, sur son siège ; mais, quoique l'homme eût l'air honnête et paisible, elle refusa, disant que la voiture lui faisait mal au cœur.

Néanmoins, elle tremblait de tomber avant d'arriver au but. Au dernier kilomètre, elle se traînait littéralement, mais les cheminées d'usine qu'elle voyait grandir devant elle, à chaque pas, soutenaient son courage, devenu aussi chanceux que se personne.

Quand Germaine Maulain atteignit enfin les premières maisons du faubourg, midi sonnait à tous les clochers de la ville. Elle se souvint tout à coup qu'elle n'avait rien mangé depuis la veille, qu'elle n'avait rien avalé depuis le verre de liqueur

imposé par Wavrin dans la maison de Jacques Sonnoy ! Rougissant à ce souvenir, elle chercha des yeux un endroit où elle pût trouver quelque chose à manger, non que les "estaminets" ou les "restaurations" manquaient, mais la plupart lui parraissaient vraiment trop mal achalandés.

Une petite auberge, à l'entrée d'une assez vilaine rue adjacente, lui sembla plus tranquille que les autres. Elle entra et demanda de la soupe verte et de la bière, sûre que ces deux produits de la Flandre lui seraient présentés immédiatement. La patronne, une grosse commère d'une cinquantaine d'années, la servit en effet tout de suite.

La malheureuse fille, qui défailait d'inanition, se reprit d'abord comme une bête, sans plus songer à rien qu'à satisfaire son appétit ; mais, quand elle fut rassasiée et qu'elle eut terminé son modeste repas par une tasse de café brûlant, de nouvelles appréhensions l'assaillirent. Elle s'aperçut qu'on la regardait beaucoup, ne se doutant pas que sa beauté tragique en était la seule cause. Des journaux traînaient sur une table auprès d'elle. De loin, elle crut lire "*Horrible attentat*". Elle ferma les yeux.

Quand elle les rouvrit, un homme était devant elle et la dévisageait froidement. Germaine Maulain étouffa un cri. C'était Fédor Basilikoff. La fascinant du regard, l'hypnotisant pour la faire taire, il dit tout haut

—Vous ne m'aviez pas vu en entrant ? J'étais là, dans le fond ; je vous attendais, vous êtes en retard au rendez-vous.

Comprenant trop combien, dans la circonstance, leurs intérêts se trouvaient liés, elle répondit

—Puisque vous voilà, tout est pour le mieux. Asseyez-vous à ma table.

Il s'assit immédiatement et commanda deux verres de genièvre.

Comme elle sentait qu'ils étaient tous les deux le point de mire de l'assistance, Germaine fit un effort surhumain pour maîtriser son indignation et sa colère. Cette rencontre fortuite, désespérante, avec le mauvais génie de son frère, anéantissait tous ses plans. Le forçat, qu'elle avait toujours méprisé, lui faisait désormais horreur. Elle souhaitait tant en être débarrassée à jamais, ne jamais revoir son abjecte figure de fouine ! Et voilà qu'il reparaisait devant elle pour barrer la route !

Cependant, il parlait, le misérable, de quoi ? Le jeune

filles n'en sut jamais rien ; il plaisantait, il osait rire ! Exaspérée au delà de toute expression et ne sachant plus comment réduire le bandit au silence, ermaine se saisit d'un des journaux, et lut et relut avidement le récit de l'attentat. On l'avait agrémenté d'une quantité de détails, faux pour la plupart ; mais il n'y était pas question d'elle, et ce lui fut presque un soulagement dans sa détresse. Fédor, ainsi délaissé, fumait philosophiquement sa pipe.

Au bout d'une demi-heure, se trouvant suffisamment reposée pour endurer la discussion inévitable, Germaine Maulain se leva et dit tout haut

—Allons à nos affaires !

Fédor Basilikoff se leva aussi, sans un mot, et la suivit dehors.

Elle dit vivement :

—Nous avons à causer. N'y a-t-il pas ici quelque promenade publique, déserte par un temps pareil ?

—Il y a les Allées-Vertes, qui longent le canal, en face des minoteries.

—Va pour les Allées-Vertes !

Elle ne sentait plus la fatigue, elle allongeait l'allure, en dépit de ses pieds saignants. Elle entraînait malgré lui Fédor, qui marmottait d'un ton narquois :

—Nous avons le temps de causer ! Toute la vie devant nous !

—Plutôt la mort immédiate que la vie avec un scélérat de votre sorte ! s'écria-t-elle, révoltée à la fin.

—Chut ! ne criez pas si fort, on pourrait nous entendre !

—Et qu'importe, après tout ? D'ailleurs, c'est le désert par ici, et j'étouffe de vous dire ce que je pense de votre lâcheté !

Le nihiliste haussa les épaules.

—De quoi pouvez-vous m'accuser ? demanda-t-il cyniquement.

—De quoi, misérable ? De la mort de mon frère et du déshonneur de mon nom !

—Voilà de bien grands mots, répondit le forçat, dont les yeux clignotants commençaient à luire d'une mauvaise flamme.

Mais Germaine était trop surexcitée pour y prendre garde.

—Les mots ne sont pas si grands que la mal ! retorqua-t-elle, furieuse. Maudit soit le jour où vous avez rencontré

mon frère, où il est tombé, sans défense, entre vos griffes ! Ah ! comme vous avez bien su profiter de ses instincts pervers ! comme vous l'avez entraîné habilement sur la route criminelle, où vous n'osiez pas marcher seul ! Pourquoi ne l'avez-vous pas jeté vous-même, cette bombe ? acheva-t-elle brusquement, en se tournant vers le forçat.

Basilikoff répondit, la voix sourde :

— Parce qu'il voulait tuer de sa main sa bête noire : Jacques Sonnoy !

— Allons donc ! s'écria Germaine, je vais vous le dire, moi ! C'est parce que mon frère avait au moins le courage de ses opinions, et que vous, Fédor, vous n'êtes qu'un lâche et un traître !

A ces paroles insultantes, Basilikoff saisit les deux poignets de la jeune fille, et, les serrant à les casser, il lui jeta au visage

— Taisez-vous, malheureuse, ou je n'aurai pas besoin d'une bombe pour vous envoyer rejoindre votre frère dans l'autre monde !

Germaine Maulain se redressa. Toute son exaltation était tombée.

— Je n'ai pas peur ! prononça-t-elle froidement. Vous avez brisé la carrière que je comptais suivre honorablement, dans mon pays. J'en serai réduite demain à la mendicité. Pensez-vous que je tienne éperdument à l'existence ?

Fédor Basilikoff ricana

— Une jolie fille trouve toujours un mari !

— Surtout quand elle n'a pas d'état civil ! répondit amèrement l'étudiante.

— Oh ! il y a des gens que ça ne trouble pas ! Moi, par exemple !

Se détournant avec dégoût, elle dit sèchement

— Trêve de plaisanteries stupides. Il s'agit d'affaires sérieuses ici. Répondez-moi catégoriquement quels sont vos projets ?

— Et les vôtres, belle demoiselle ? rétorqua Basilikoff.

— Oh ! moi, c'est bien simple, coupa l'étudiante ; si vous allez à droite, j'irai à gauche, et vice versa.

— Merci du compliment, gronda le Russe. Mais la terre est ronde, ma petite, et nous finirons toujours par nous rencontrer un jour. Autant nous en aller tranquillement, bras dessus bras dessous, tout de suite !

—Jamais ! s'écria-t-elle.

Et, comme il se rapprochait sournoisement, elle clama, hors d'elle-même :

—Ne ne touchez pas ! prenez garde ! ou je vous dénonce à la police !

Fédor Basilikoff, à ces mots, poussa un rugissement de bête fauve, et, fonçant à l'improviste sur la jeune fille, il lui plongea son couteau dans la poitrine.

Elle tomba, sans un cri.

Le forçat, dégrisé soudain, regarda d'un air ahuri aux alentours. La promenade lui parut déserte. Le vent tombait, avec le jour ; de gros nuages gris roulaient lentement sur le canal, accentuant encore les ténèbres envahissantes.

“On ne trouvera le cadavre que demain, pensa le nihiliste, j'ai le temps de me tirer des pieds !”

Et, sur cette pensée consolante, il prit la fuite.

## IX

Le docteur Ragot était d'une humeur massacrate. Sa calotte de travers sur son crâne chauve, les sourcils froncés, il bousculait ses élèves, pestait contre ses instruments, qui présentaient tous une défectuosité soudaine ; pour un peu, il eût malmené ses patients.

Virginie Longuet disait, d'un air pincé, à la bonasse Berthe Geoffroy :

—En fait-il des *chichis*, pour sa Germaine Maulain, parce que cette demoiselle a pris la poudre d'escampette ! Le beau malheur ! Je veux bien reconnaître qu'elle avait des capacités ; mais elle n'est pas la seule au monde, après tout ?

Berthe Geoffroy, qui avait le cœur sensible, s'épongeait les yeux et se mouchait bruyamment.

—Pauvre Germaine ! disait-elle, moi, je la regrette ; et puis j'ai peur ; des fois qu'elle se serait pendue, rapport à son frère !

—Bête ! si elle s'était pendue, on la retrouverait quelque part !

Ragot, entendant chuchoter, se retourna, furieux

—Silence dans les rangs, vous autres ! Est-ce que vous êtes ici pour jacasser, tas de pies borgnes ! Allons, ouste ! vous, Geoffroy ! rentrez ce mouchoir, qui m'impatiente. Vous, Longuet, venez me rouler cette bande maudite, qui ne veut pas tenir !

L'enfant qu'on pensait, un garçonnet d'une dizaine d'années, se mit à pleurer d'épouvante. La mère demanda, d'un air niais

—Oùs qu'elle est donc, la grande demoiselle qu'est si adroite?

Ragot la foudroya du regard.

—Elle est partie pour la Chine! répliqua-t-il rageusement.

Quand le dernier malade eut disparu, le grand praticien arracha son tablier, en fit une boule, et le lança violemment dans un coin.

—Ça, dit-il, Mesdemoiselles, causons! J'ai entendu bavarder tout à l'heure. Je ne veux pas de ça. Vous savez toutes parfaitement pourquoi votre compagne n'est pas aujourd'hui parmi vous. Je voudrais bien vous y voir, à sa place, les unes ou les autres! Pensez-vous que ce soit plaisant d'avoir un frère pareil? Si elle en a honte, ça prouve en sa faveur. Taisez-vous, rompez!

Ces demoiselles, qui ne disaient rien et se tenaient immobiles, les yeux baissés, dans leurs longues blouses, baissèrent le nez davantage et s'en allèrent silencieuses, tandis que le professeur enfilait son pardessus et enfonçait son chapeau d'un coup de poing.

Mais il n'avait pas fait quatre pas dans la rue qu'il rencontra sa vieille bonne effarée.

—Monsieur, c'est M. le docteur Wavrin qui vous attend che lui, tout de suite, pour déjeuner. Il a fait dire, comme ça, *chez nous*, que vous n'y manquiez pas!

—C'est bon, c'est bon, Philomène, j'y cours!

—Prenez le "car", suggéra Philomène, vous irez plus vite!

Le car passait justement, le docteur Ragot s'élança.

Dans la voiture, tous les voyageurs lisaient le journal. Des manchettes énormes couvraient la première page:

*Effroyable attentat!—Un crime abominable!—Explosion terrible!*

Des gens, qui ne s'étaient jamais vus, échangeaient, en lisant, leurs réflexions indignées. Les commentaires allaient leur train. Une femme du peuple, d'aspect minable, se mit à crier que c'était un grand complot, que toute la ville y passerait; d'abord, elle le savait bien, parce que son homme, qui travaillait aux égouts, avait senti comme une "odeur de dynamite" sous la place du Marché-aux-Porcs.

C'en était trop pour la patience de Ragot. Ecarlate, suf-

foquant de colère, il commanda d'arrêter au conducteur, et redescendit précipitamment dans la rue, au risque de se casser une jambe.

En continuant sa route à pied, il ronchonnait tout seul :

—Tas d'imbéciles ! sont-ils assez satisfaits d'un scandale ! Ces gens-là n'aiment à se repaître que du malheur des autres ! Et l'on dit que l'homme est un animal raisonnable !

Enfin, il arriva chez le médecin-chef de l'hôpital.

Mme Wavrin, femme pieuse et charitable, modèle de toutes les vertus familiales, reçut avec chaleur le vieil ami de son mari.

Paul tenait absolument à vous voir, lui dit-elle, pour vous communiquer un entre-filet d'un journal belge, arrivé ce matin, et qui est de nature à vous intéresser, croit-il.

En même temps, elle ouvrit une porte. Le docteur Wavrin parut, un journal à la main.

—Lisez, Ragot, dit-il avec émotion.

C'était une correspondance de Saint-Jude.

Ragot lut, d'une voix haletante :

«Un passant a découvert hier soir, à la tombée de la nuit, dans les Allées-Vertes, le corps d'une jeune fille pauvrement vêtue, et paraissant privée de vie. Cette malheureuse avait, en effet, au-dessus du sein droit, une blessure profonde dont le sang s'échappait à flots. Transportée immédiatement à l'hôpital, l'inconnue a fini par être rappelée à l'existence, mais il a été impossible, jusqu'ici, d'en obtenir aucun éclaircissement. On a fouillé inutilement dans ses poches pour y découvrir une pièce d'identité quelconque, son linge même avait été soigneusement démarqué. On se perd en conjectures.

Ragot laissa retomber le journal.

—Hein ! qu'en dites-vous, mon cher ? s'écria Wavrin. Ne croyez-vous pas que ce ne soit *elle* ?

—Je le crains ! répondit sourdement le professeur.

Wavrin lui posa la main sur l'épaule, du geste qui lui était coutumier.

—Mon cher, nous allons déjeuner vivement. Tenez ! voilà Gustave qui vient nous avertir. Il y a un train pour Saint-Jude à 1 h. 42, nous le prendrons tous les deux, et nous aurons le cœur net de cette annonce !

Il passa son bras sous celui de son camarade, et l'emmena

dans la salle à manger. Ragot répétait, en marchant, d'un air confondu

—Ma pauvre Germaine ! ma pauvre fille sans foi, ni loi ! Tant de qualités et si peu de sens commun ! Oh ! les femmes sans religion, quelles malheureuses !

Mme Wavrin, s'asseyant à table, demanda

—Cette jeune fille était parfaitement convenable, n'est-ce pas, docteur ?

—Autant qu'une femme peut l'être, quand elle ne croit à rien. Elle était strictement honnête, et voilà tout. Mais moi, voyez-vous, adame, je m'y étais attaché, parce que je trouvais en elle, comme doctoresse, des qualités absolument exceptionnelles. Il me semblait qu'elle aurait pu devenir si utile à ses semblables ! Du coup d'œil, du sang-froid, de la décision, un merveilleux doigté ! Ah ! quel dommage !

—Elle n'est pas encore morte ! Ah ! quel dommage !

Ragot, emporté par son sujet, continuait :

—C'était une âme fermée, trop orgueilleusement têtue pour se livrer à personne ; mais il y a tant de ressources avec les intelligences d'élite ! Il me semblait toujours que j'arriverais à la réduire. Je rêvais la conquête de cet esprit droit et de cette volonté de fer. Je serais mort en paix, si j'avais laissé derrière moi pareille élève au service de l'humanité souffrante.

Il soupira douloureusement.

Wavrin, songeur, suggéra :

—Je suppose qu'elle se sera querellée, en cours de fuite, avec ce misérable complice de son frère, ce nihiliste russe que n'a pu retrouver la police !

—Assurément. C'est lui qui a fait le coup !

Mme Wavrin émit plusieurs hypothèses au sujet de Fédor Basilikoff. On discuta ses chances de prise. Un arrêté d'extradition venait d'être signé contre lui.

L'agitation de Ragot avait fait place au plus morne abattement. La description sommaire de la blessure de son élève, donnée par le journal belge, lui faisait trop justement redouter une issue fatale. Germaine Maulain vivait-elle même encore ?

Dans le train qui les emportait vers Saint-Jude, Wavrin, voyant la consternation peinte sur le visage mobile de son compagnon, lui dit :

—Si la blessée des Allées-Vertes se trouvait en péril de mort, ce journal que j'ai dans ma poche n'aurait pas manqué

d'en faire part. Vous savez bien que les journalistes cherchent toujours à bouleverser le public. Jamais ils ne sont plus satisfaits qu'en annonçant des catastrophes.

Ragot dut en convenir. Cependant, à mesure qu'il approchait du but, le cœur paternel de ce vieux bourru se serrait à la pensée de retrouver peut-être à l'agonie son élève de prédilection.

Le médecin-chef de l'hôpital de Saint-Jude, prévenu télégraphiquement par Wavrin, les attendait.

À la première question anxieuse posée par les docteurs de Blanche-Croix, le chevalier de Mol répondit :

—Non, cette jeune fille n'est pas morte, mais elle n'en vaut guère mieux !

Ragot expliqua, en phrases hachées, que ce devait être sa meilleure élève, disparue depuis deux jours.

—La sœur de l'anarchiste Maulain, acheva le médecin-chef de Blanche-Croix.

—Quoi ! s'écria le Belge, la sœur de cet affreux criminel est cette belle personne en guenilles !

Tous les trois se hâtèrent vers la salle Sainte-Anne, où reposait la malheureuse.

Du plus loin qu'il l'aperçut, Ragot poussa un cri :

—C'est elle !

Mais aussitôt, sa brusquerie naturelle reprenant le dessus sur son affliction, au milieu de ce décor familial de lits blancs et d'infirmières, le grand praticien jeta son chapeau, son manteau, et se mit à bougonner avec rage.

—La sotte fille, l'imbécile, se sauver ainsi à l'aventure ! C'est bien fait ! Ça lui apprendra ! Oh ! les femmes !

S'approchant de la blessée, il commanda d'un ton bourru, à la Sœur qui la gardait, de la remuer avec précaution, pour qu'il pût l'examiner à son aise. Il avait sa figure des plus mauvais jours, celle qui terrorisait ses apprenties. Mais la Sœur en avait vu bien d'autres, sans doute. Elle ne broncha pas. Et Ragot, dérouté, se calma soudain. D'ailleurs, il maniait une patiente, et quelle patiente ! Toute son attention était consacrée à résoudre ce dilemme : vivra-t-elle, ne vivra-t-elle pas ?

Wavrin, le chevalier de Mol étaient là ; d'autres médecins étaient accourus de tous les coins de l'hôpital, attirés par ce régal professionnel : une consultation du grand Ragot.

Mais l'oracle ne se prononça pas.

—Messieurs, dit-il en se relevant, le front impénétrable, cette jeune fille est entre les mains du Bon Dieu. Nous n'y pouvons rien.

Il jeta un dernier regard sur le visage de marbre, aux traits si purs, dont les grands yeux demeuraient clos, et il s'éloigna lentement, sans une parole de plus.

Dans les groupes des médecins et des internes, une phrase volait de bouche en bouche, toujours la même :

—C'est la sœur du fameux Maulain, c'est la sœur de l'anarchiste !

Le bruit gagna les religieuses.

Alors une Sœur se détacha des autres. Elle était jeune et svelte, elle marchait droit, la tête haute, et, sous la blanche cornette des Filles de Saint-Vincent de Paul, ses yeux bruns, très clairs, rayonnaient. Elle vint rapidement au chevalier de Mol, et lui dit d'une voix harmonieuse :

—Monsieur le docteur, voulez-vous me permettre de prendre spécialement cette jeune fille en consigne ?

Sans répondre directement, de Mol objecta :

—Vous savez qui elle est ?

—C'est pour cela que je vous la demande !

—Prenez-la, ma chère Sœur !

Elle salua modestement et se retira.

Wavrin demanda, intrigué :

—Quelle est donc cette religieuse ?

—Une de vos compatriotes, répondit le Belge en souriant ; comment ne la reconnaissez-vous pas, mon cher confrère ? Dans le monde, elle s'appelait Mlle Sonnoy !

—La sœur de Jacques ! s'écria Wavrin.

Et Ragot ajouta entre ses dents :

—C'est tout de même beau, la charité chrétienne !

Quand les deux médecins furent rentrés à Blanche-Croix, Wavrin, laissant son vieil ami s'en retourner à ses études, se rendit par le car à Saint-Panrace, où il était plus sûr de rencontrer Jacques Sonnoy que partout ailleurs.

Le jeune chef d'usine dépouillait en effet sa correspondance du soir dans son bureau, quand le médecin-chef de l'hôpital fut introduit près de lui.

—Quel bon vent vous amène ? s'écria-t-il gaiement.

—Je ne sais pas si c'est un bon vent, répondit Wavrin, qui soupira ; Ragot et moi, nous arrivons de Saint-Jude. La jeune fille assassinée hier dans la promenade de cette ville est

bien la sœur de Maulain, qui avait disparu depuis la nuit de l'attentat.

Jacques Sonnoy poussa un cri.

—Assassinée? Germaine?

—Pas tout à fait, si j'ose m'exprimer ainsi, répondit le médecin; mais elle est mal en point, la pauvre!

—Comment? Pourquoi l'a-t-on assassinée?

Jacques Sonnoy parlait vite, d'une voix un peu haletante.

—On ne le sait pas encore. On suppose qu'elle a dû être frappée par ce nihiliste russe, le complice de son frère, que la police recherche en vain partout!

—Elle se serait donc enfuie avec ce misérable?

Wavrin eut un geste vague.

—Puisque je vous dis qu'on ignore tout du drame!

Jacques Sonnoy prononça en martelant ses mots:

Cette malheureuse m'a donné l'impression d'une honnête fille. Il y a des regards qui ne trompent pas, et les yeux de Mlle Maulain sont d'une limpidité parfaite.

Wavrin, que certaines intuitions ne trompaient pas non plus, répondit:

—Elle est honnête, en dépit du milieu déplorable où elle a vécu jusqu'à présent. Ragot l'aime et l'apprécie beaucoup. Il prétend que c'est sa meilleure élève.

—Et Ragot l'a vue? questionna Jacques avec un intérêt soudain. Croit-il qu'elle va mourir?

—Il nous a dit textuellement, après l'avoir examinée: "Cette jeune fille est entre les mains du Bon Dieu." J'ajouterai, pour ma part, continua Wavrin, qu'elle est aussi entre les mains d'un ange du Bon Dieu. C'est votre sœur Marthe qui la soigne, Monsieur Sonnoy!

—Vraiment! j'en suis bien aise!

—C'est elle qui l'a demandée, acheva le docteur en se levant. Tel frère, telle sœur!

—Oh! je vous en prie, ne chantez pas ainsi mes louanges! s'écria Jacques avec un demi-sourire. Tout cela n'en vaut pas la peine!

Resté seul, Jacques expédia lestement sa correspondance, écouta distraitemment les derniers rapports de ses contremaîtres et reprit le chemin de Blanche-Croix une demi-heure plus tôt que de coutume.

Il éprouvait un sentiment singulier, un sentiment complexe de satisfaction et d'angoisse: on avait retrouvé Mlle

Maulain, mais elle était au plus mal. Ragot la considérait comme une perle. Mais pourquoi ce nihiliste l'avait-il frappée? Toutes ces pensées se heurtaient confusément dans l'esprit du jeune homme et le faisaient passer par de curieuses alternatives de dépression et d'exaltation morale. Ce sage garçon, qui ne s'était jamais occupé d'aucune femme, ne se demanda pas un instant d'où provenait l'intérêt nouveau que lui inspirait celle-ci. Lorsqu'il avait été la chercher en personne, la nuit de l'attentat, un seul sentiment l'avait guidé : la compassion pour une infortune immense. Dans ce moment-là, peu lui importait que l'être à secourir fût un homme ou une femme. Même dans l'empressement qu'il avait mis à ramener cette pauvre fille, au milieu des soins touchants qu'il avait pris à lui épargner de son mieux le contact malveillant de la foule, Jacques ne s'était pas seulement aperçu de la beauté de celle qu'il traînait, défaillante, à son bras.

Comment cela s'était-il fait? Il n'en savait rien, il ne s'en rendait pas compte ; mais, certainement, Germaine Maulain l'intéressait.

En arrivant à Blanche-Croix, il se dirigea vers l'habitation du colonel Martin pour conférer avec lui au sujet de ses fameux tracts. Le colonel, assis dans son fauteuil, les pieds sur ses chenêts lisait "la dernière édition" du *Soir*.

—En voilà bien d'une autre, à présent ! s'écria -il. Tenez lisez ! Il paraît que la sœur d' votre assassin aurait été assassinée à son tour ! "Dent pour dent", c'est la loi du talion, et, ma foi, j'avoue qu'à l'occasion, je n'en suis pas l'ennemi !

Jacques répondit avec douceur :

—L'innocent paie souvent pour le coupable. Parce que ce déséquilibré avait tourné au criminel, il ne s'ensuit pas que sa sœur fût responsable de ses méfaits.

—Je ne dis pas non ; mais, dans mon idée, elle ne vaut pas cher, cette demoiselle !

—Demandez à Ragot ce qu'il en pense, répliqua Jacques. Il la connaît mieux que nous, c'est une de ses élèves.

—Une étudiante en médecine, alors? Hum ! ça se rencontre souvent, parmi les terroristes !

—Souvent, oui, mais pas toujours. Il se rencontre des personnes extrêmement méritantes parmi les élèves en pharmacie ou en médecine. Il y a si peu de carrières ouvertes aux filles à peu près bien élevées !

Le colonel se mit à rire.

—Il ne vous manquait plus que ça, mon cher, vous faire l'apôtre du féminisme dans nos murs.

Jacques répondit gravement :

—Non, ce n'est pas un rôle qui me convienne ; mais, si jamais j'ai une femme, ce qui n'est pas certain, j'entends qu'elle prenne en mains la défense de toutes les femmes pauvres, courageuses et seules.

L'abbé Parmentier arriva sur ces entrefaites porteur de "placards" à corriger.

On le mit au courant du "drame des Allées-Vertes". Il s'écria :

—C'est un coup de Basilikoff !

—Comment le savez-vous ?

—Ah ! c'est tout une histoire ! Figurez-vous que le frère et la sœur Maulain demeuraient avec ce Russe, dans une petite maison de la rue du Cœur-Volant, où loge un très brave homme, contremaître au tissage, Duval, que je connais parfaitement bien. Ce contremaître m'a raconté les choses les plus curieuses. Il m'a dit que selon sa conviction, l'attentat devait avoir été manigancé par le Russe, que celui-là était une franche canaille, tandis que Philippe Maulain n'était qu'une sorte d'illuminé et d'imbécile. En revanche, mon contremaître et sa femme estimaient beaucoup la jeune personne. Il paraît qu'elle était en assez mauvais termes avec le Russe. Cet individu est rentré seul dans la maison cinq minutes après l'explosion. Il a fait du bruit, malgré ses précautions, en montant et redescendant l'escalier aussitôt après. Le contremaître, qui veillait un enfant malade, a regardé par la fenêtre et a vu l'homme s'enfuir, un paquet sur l'épaule, au bout d'une canne.

—Pourquoi n'a-t-il pas couru après ? s'écria le colonel.

—Pardon, le contremaître ignorait encore l'attentat. Il ne l'a su qu'au moment où M. Jacques Sonnoy est arrivé, avec les agents de police, dans la maison. A partir de ce moment-là, ni lui, ni sa femme n'ont plus fermé l'œil, comme vous le pensez bien ! Ils ont entendu rentrer Mlle Maulain. Ils l'ont vu redescendre au petit jour, sans chapeau, avec un tablier bleu et enveloppée d'une mante. Ils ont supposé qu'elle allait aux provisions et choisissait une heure aussi matinale pour éviter la curiosité publique. Ces braves gens lui auraient offert leurs services de grand cœur, s'ils l'avaient osé ; mais elle était toujours si fière, paraît-il, et si froide, qu'ils ont craint de l'offenser en paraissant la plaindre.

—Vous devriez raconter tout cela au commissaire de police, dit le colonel.

—A quoi cela servirait-il? Maulain est mort; sa sœur, dites-vous, est mourante. Quant au Basilikoff, il ira se faire pendre ailleurs. C'est un évadé des bagnes de la Sibérie, paraît-il. S'il retombe jamais dans les griffes de la police russe, sa peau ne vaudra pas cher!

Jacques dit, sentencieusement :

—Vous savez que ce Basilikoff était rédacteur, soi-disant politique, au journal révolutionnaire le *Réveil des Parias*, cette feuille ignoble dont le vieux porteur converti m'a donné la première idée de notre "Œuvre de la Presse"?

—Nous le savons, répondirent en même temps l'officier et le prêtre.

Jacques Sonnoy continua posément :

—La coïncidence me paraît assez curieuse. Si les paroles de ce pauvre camelot ne m'avaient pas convaincu, l'acte du rédacteur m'aurait ouvert les yeux; car je vois bien, maintenant, que l'idée première de la bombe avait dû prendre naissance dans le cerveau du forçat russe.

—Tout porte à le croire! assura l'abbé.

Jacques tira de son portefeuille une vilaine lettre pliée en quatre.

—Puisque nous sommes ici tout à fait entre nous, dit-il, permettez-moi de vous montrer ce document reçu la veille même de l'attentat.

Et il présenta successivement au colonel et à l'abbé la lettre anonyme qui l'avait étonné si fort, et troublé si peu.

—Quoi! s'écria le colonel, vous aviez reçu ça, et vous ne disiez rien?

—A quoi bon? Cette lettre pouvait être l'œuvre d'un mauvais farceur!

—Compliments, mon cher, dit le vieux brave; je ne me croyais pas poltron; mais, mâtin! vous avez plus de sang-froid que moi!

L'abbé Parmentier, cependant, lisait attentivement la lettre.

—C'est une écriture contrefaite, déclara-t-il.

—Je n'en doute pas, reprit Jacques; mais personne au monde ne peut contrefaire absolument son écriture. Il en reste toujours quelques traits.

—Oui, et ce sont généralement les signes caractéristiques

—Pourrez-vous, demanda Jacques, montrer cette lettre à votre contremaître de la rue du Cœur-Volant? Pensez-vous qu'il puisse reconnaître l'écriture de Basilikoff?

—Je l'ignore; mais je lui montrerai la lettre ce soir même, car je dois le voir au cercle catholique de Saint-Basile.

Et l'abbé, ayant serré la missive dans la poche de sa douillette, on parla enfin de la "Bonne Presse".

Le lendemain matin, à son réveil, Jacques Sonnoy reçut, par messenger spécial, un mot de l'abbé Parmentier, ainsi conçu :

"Le contremaître est persuadé que la lettre anonyme est bien de Basilikoff. En tout cas, elle n'est pas de Maulain. Au reste, il m'a promis un spécimen de l'écriture de chacun de ces deux hommes. Venez me voir à six heures ce soir, je vous les montrerai."

Jacques Sonnoy n'eut garde de manquer le rendez-vous. Pourquoi éprouva-t-il un immense soulagement en s'assurant que cette vilénie provenait du forçat russe?

## X

Germaine Maulain fut quinze jours entre la vie et la mort.

La première fois qu'elle reprit connaissance, elle ne comprit pas pourquoi elle se trouvait là; et, ne se sentant pas assez forte pour le demander, elle essaya de se rendormir. Mais elle entendit bien une voix jeune et fraîche qui disait :

—Tenez, regardez, ma chère sœur, la voilà qui ouvre les yeux!

Une voix cassée et chevrotante répondit d'un ton de compassion :

—Tant mieux! pauvre petite, soignez-la bien!

Ces voix la charmèrent; ces paroles bienveillantes lui semblèrent une délicieuse musique. Elle éprouva un sentiment de confiance qui l'étonna, mais sa faiblesse reprit bientôt le dessus.

Ce fut ainsi, pendant deux ou trois jours, des réveils répétés à la vie, mais courts, dans une atmosphère de paix, de silence et de repos.

Enfin, la jeune fille reprit totalement possession d'elle-même. Ouvrant ses yeux tout grands, elle promena ses regards étonnés autour d'elle. Comme cette salle de souffrance lui parut jolie! Les lits si propres; le parquet ciré; ces reli-

gieuses aux pas silencieux ; des grandes fenêtres claires, au travers desquelles on voyait tourbillonner la neige ; tout lui sembla délectable. Elle ne souffrait plus, sa fièvre était tombée, elle se sentait heureuse de vivre. Dans les premiers instants d'une convalescence, quand on est jeune, l'avenir apparaît tout en rose. Germaine éprouvait ce sentiment particulier de béatitude animale. En ce moment-là, elle ne se souvenait plus de rien, et ne voulait pas se souvenir. La minute présente lui suffisait.

Très doucement, une des religieuses se rapprocha d'elle, et, s'arrêtant à côté de son lit, la regarda. Elle était jeune et d'une figure agréable, avec des yeux charmants. Ces yeux attirèrent ceux de l'étudiante. Toutes les deux sourirent en même temps.

La religieuse dit aussitôt :

—Vous avez bonne mine, ce matin, ma chère enfant, vous allez même mieux. Je vais vous donner tout de suite un bon petit verre de bordeaux et un biscuit.

Quand elle revint, apportant les réconfortants annoncés, et qu'elle passa son bras gauche sous l'oreiller de la malade pour la soutenir, l'étudiante observa qu'elle avait de très belles mains, extraordinairement blanches et bien faites. Germaine Maulain avait toujours considéré les religieuses hospitalières comme des jeunes filles du peuple, ignorantes et bornées, ne dépassant jamais le niveau social des infirmières laïques, et beaucoup moins instruites. La distinction de celle-ci l'étonna.

Son adresse la surprit davantage, les jours suivants. La blessure de l'étudiante ne se cicatrisait pas vite, et nécessitait des pansements très minutieux. Et la Sœur Marthe opérait d'une main si experte, que Germaine en demeurait confondue. Elle lui dit, une fois

—Vous êtes plus habile que moi, ma Sœur ; et pourtant, c'était mon métier, j'étais étudiante en médecine, jadis !

Elle soupira, et baissa la tête.

La religieuse répondit prestement :

—Dès que vous serez guérie, vous reprendrez vos études.

Germaine secoua tristement la tête.

—Si vous saviez ce qui s'est passé, ma Sœur, vous ne me parleriez pas ainsi !

—Je le sais très bien, répondit nettement Sœur Marthe :

Germaine se sentit rougir. Mais sa blessure, sous l'action

des aseptiques, la brûlait soudain, la tête lui tournait de faiblesse. Elle ferma les yeux et se tut.

Cependant, un travail douloureux et lent se faisait dans son esprit. Jusqu'alors, trop accablée par la souffrance, elle ne s'était pas demandé ce qu'on pouvait savoir d'elle à l'hôpital. Hors d'état de reconnaître Wavrin et Ragot, lorsqu'ils étaient venus la voir, elle ignorait ce que ces médecins avaient raconté de ses aventures. Comment cette religieuse était-elle au courant de sa vie passée? Cette idée la préoccupa, sans la contrarier outre mesure. D'abord, elle n'avait plus assez de forces pour se révolter contre le sort, et puis, à son insu, dans ce milieu nouveau, ses âpres sentiments d'égoïsme et d'orgueil mollissaient singulièrement.

Un soir qu'elle rêvait ainsi, voyant Sœur Marthe s'approcher d'elle, souriant, pour lui présenter son léger repas, elle lui dit tout à coup :

—Ma Sœur, vous connaissez mon nom?

—Parfaitement.

—Vous êtes au courant de mon histoire, de l'histoire de mon frère?

—Oui, je vous l'ai déjà dit, l'autre jour.

—Pourquoi soignez-vous si bien la sœur de l'anarchiste?

—Parce que je l'aime beaucoup ! répondit en riant la Sœur.

—Ce n'est pas possible !

—Allons bon ! voilà que vous allez douter de mes paroles, à présent ! C'est très vilain, Germaine !

Comme son nom lui parut doux, dans la bouche de la Sœur Marthe !

A partir de ce moment-là, elle devint très loquace avec sa charitable infirmière. Elle qui avait toujours gardé une si dédaigneuse réserve à l'égard de ses compagnes, sans même s'en douter elle ouvrit insensiblement son âme à Sœur Marthe. Elle lui raconta toute sa vie, par bribes, depuis sa petite enfance jusqu'aux jours tragiques de l'attentat de son frère, et de sa propre fuite. La fille de Saint-Vincent de Paul n'avait pas besoin de questions. La confession se faisait toute seule.

Un jour, seulement, la Sœur demanda :

—Mais que faisait donc votre mère?

—Ma mère ! s'écria Germaine Maulain, avec une expression de mépris qui glaça la religieuse, ma mère, elle se piquait à la morphine !

—Ah ! fit la Sœur, je comprends tout, maintenant !

Quand la blessée put s'asseoir confortablement dans son lit, la vieille Supérieure de l'hôpital vint la voir un jour et lui dit, avec son bon sourire de grand'mère :

—Ma chère petite, j'ai une bien agréable nouvelle à vous annoncer. Votre excellent maître, le docteur Ragot, va venir vous voir demain.

—Demain ! s'écria Germaine saisie ; oh ! mon Dieu !

Elle se cacha la figure dans ses mains.

—Comment ! cela ne vous fait pas plaisir ?

—Ça me bouleverse, ma Sœur ! Oh ! je souhaitais tant d'oublier ! de ne plus penser à Blanche-Croix !

La Supérieure dit gravement

—Il faut y penser, ma fille. Votre devoir est à Blanche-Croix.

—Mon devoir ! cria-t-elle avec violence, je suis seule au monde ! A qui dois-je en rendre compte ?

—A Dieu ! répondit la religieuse.

Et l'étudiante baissa la tête et se tut.

Ragot arriva le lendemain, à l'heure dite, ponctuel comme le destin. Son élève, assez anxieuse, bien appuyée sur ses cousins, le regardait venir depuis l'extrémité de la longue salle. Ses rares cheveux ébouriffés, ses sourcils froncés férocement, toutes les contorsions de sa figure témoignaient de l'état d'agitation de son âme. La bonne Supérieure avait peine à le suivre, tant il se dépêchait.

—Ah ! vous voilà, vous, grande sotte ! cria-t-il à son élève, du plus loin qu'il l'aperçut. Vous pouvez vous vanter d'en faire de belles ! Franchement, vous ne l'avez pas volé. votre coup de couteau. C'est bien fait pour vous ! Comme si vous ne pouviez pas vous tenir tranquille !

Et, comme la jeune fille protestait faiblement, il continua, d'un ton furieux, en prenant les religieuses à témoin :

—Qu'est-ce que ces dames doivent penser de nous ? Que nous sommes des barbares, des monstres ? Ah ! vous nous avez fait là une jolie réputation ! Est-ce que nous vous aurions dévorée, parce que votre frère était un fou ?

Mais, loin d'affecter Germaine, ce flot de paroles injurieuses la rassérénait, au contraire, en la rassurant sur les dispositions amicales de son professeur à son égard. Elle connaissait Ragot de longue date. Toute généreuse émotion chez lui se manifestait par une tempête.

Quand il fut un peu calmé, il consentit à s'asseoir et se mit à discourir plus raisonnablement.

—Çà, dit-il à son élève, causons un peu de nos petites affaires. Vous voilà en bonne voie, et ce n'est pas votre faute. Enfin passons ! Dans trois semaines, vous serez sur pied. Vous n'avez pas la prétention, j'imagine, de vous faire héberger par la municipalité de Saint-Jude, jusqu'au dernier de vos jours ? Sitôt en état de voyager, vous reviendrez à Blanche-Croix...

Germaine poussa un cri :

—A Blanche-Croix ! Je ne veux pas y retourner !

—Le roi dit "nous voulons", répliqua Ragot sans s'émouvoir. Il ne s'agit pas de vos caprices. La faculté de Blanche-Croix vous rappelle, vous n'avez qu'à obéir.

—Mais ce n'est pas possible ! s'écria Germaine, vous ne pouvez pas me condamner à un pareil supplice ! J'aime mieux mourir que de rentrer dans la maison de la Chouette !

Ragot ne perdit pas une si belle occasion de bouillonner à nouveau.

—Qui vous parle de la maison de la Chouette, malheureuse enfant ! Puisque vous logerez chez moi, sous l'égide protectrice de ma sœur, de "sainte" Félicie Ragot, entendez-vous ?

Germaine, saisie, se croyant le jouet d'un rêve, regarda son professeur au fond des yeux.

—Vous feriez ça, vous, maître ? Vous recueilleriez la sœur de l'anarchiste ?

Et, incapable de contenir la violence de son émotion, elle éclata en sanglots.

—Tonnerre de chien ! hurla Ragot ; il ne nous manquait plus que ça ! Oh ! les femmes ! Je ne croyais pourtant pas celle-là si godiche !

Il se leva précipitamment et prit la fuite, escorté de la Supérieure, à laquelle il répétait rageusement :

—Ça m'agace, moi, les scènes, je déteste les "pitreries", les pleurnicheries et toutes ces ridicules démonstrations des femmes ! C'est pour ça que je ne me suis jamais marié Félicie ne bronche pas, ni Philomène, ma cuisinière. Ah ! je voudrais bien voir qu'elles s'avisassent de tremper leurs mouchoirs, en raccommoquant mes chaussettes ou en tournant mon fricot !

Et, sans rien vouloir entendre, le bourru bienfaisant reprit le chemin de la gare et le premier train en partance pour Blanche-Croix.

Cependant Germaine Maulain, à mesure que son boule-

versement se calmait, se troublait davantage à la pensée du retour dans la ville où le nom seul qu'elle avait le malheur de porter devait soulever l'indignation publique. A la vérité, la généreuse adoption du grand Ragot la mettait au-dessus de tout soupçon de connivence avec son frère, et hors d'atteinte de la malignité des mauvaises langues ; mais l'autorité de son maître n'irait pas jusqu'à lui épargner l'hostilité sourde de ses compagnes, ni la grossière curiosité des malades. Il lui semblait entendre déjà l'éternel refrain chuchoté :

— "C'est la sœur de l'anarchiste !"

N'ayant plus rien de caché pour son aimable infirmière, Germaine s'ouvrit de ses craintes à Sœur Marthe.

La Sœur soupira et dit :

— Si vous étiez restée chrétienne, comme tout cela vous importerait peu !

— Je ne vous comprends pas bien, ma Sœur ?

— Non, vous ne pouvez pas me comprendre, et c'est ce que je déplore, mon enfant. Si vous aviez conservé la foi, si votre cœur battait à l'unisson du cœur de Jésus-Christ, vous uniriez vos souffrances aux siennes, et combien elles vous paraîtraient plus légères ! Vous serez humiliée, dites-vous, devant vos camarades, et le peuple de votre ville ! Pensez-vous que votre Sauveur n'ait pas été humilié devant les Pharisiens et la tourbe des juifs depuis le commencement de sa Passion jusqu'à sa mort ? O Germaine ! Germaine ! Si vous pouviez comprendre !

L'étudiante baissa la tête, et répondit humblement :

— Je le voudrais, ma Sœur !

Et, depuis lors, elle n'osa plus se plaindre.

Sœur Marthe n'était pas prodigue de sermons et, quoi qu'elle parlât beaucoup du Bon Dieu, ainsi qu'il convient à toute religieuse, elle ne "travaillait" pas sa malade en vue d'une conversion qu'elle souhaitait ardemment néanmoins. Mais Germaine, insensiblement, s'habitua à exposer à sa gardienne, ses doutes, ses inquiétudes et toutes les défaillances de son esprit. Elles discutaient souvent ensemble, et jamais l'étudiante n'avait le dernier mot.

Un jour, voulant savoir ce qu'en pourrait dire la religieuse, Germaine Maulain vint à parler de la conduite de Jacques Sonnoy, pendant l'inoubliable nuit de l'explosion.

— Figurez-vous, ma Sœur, que ce jeune homme est venu me chercher lui-même dans mon triste logis ; qu'il m'a ra-

menée à son bras au travers de la foule, et introduite dans sa propre maison pour y assister aux derniers moments de mon frère qui avait essayé de se tuer ! N'est-ce pas extraordinaire ?

—C'est très chrétien, voilà tout ! répondit la religieuse.

Mais un éclair avait passé dans ses yeux, qu'avait surpris l'étudiante.

(A suivre)

## A nos correspondants

---

**MODE DE PAIEMENT.**—Le plus sûr est de mettre dans votre lettre soit un *Mandat* sur la Poste ou sur l'*Express*,—soit un *Bon de Poste (Postal Note)*,—soit un *Chèque payable au pair* à Québec.

En cas de réclamation, ayez toujours soin de conserver le *talon-çu* que le Maître de Poste ou l'agent de l'*Express* vous aura remis.

Faites tous les mandats, bons et chèques payables à la **REVUE FRANCO-AMÉRICAIN**E, Québec.

**A ÉVITER.**—Si vous préférez mettre de l'argent dans votre lettre, évitez de nous envoyer votre lettre *non recommandée*.

Aussi prière de ne pas envoyer de timbres à nos bureaux pour solder les comptes qui s'élèvent à 50 cts. et au-delà

**APRÈS PAIEMENT.**—Si dès après notre premier envoi vous constatez que rien n'est changé sur votre bande d'abonnement, ne manquez pas de nous avertir sans retard.

**ADRESSE.**—Toutes les lettres doivent être adressées comme suit : **LA REVUE FRANCO-AMÉRICAIN**E, Québec.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION.**—On est prié de mettre sur des feuilles séparées ce qui regarde l'*administration* et ce qui regarde la *rédaction*.

---

---

## CARTES PROFESSIONNELLES

---

**EUGENE L. JALBERT**

AVOCAT ET NOTAIRE

36 Commercial Building

WOONSOCKET, R.I.

**ADELARD ARCHAMBAULT**

AVOCAT ET NOTAIRE

Aussi commissaire pour la  
législation des actes pour le Canada

18 Longley Building

Woonsocket, R.I.

**Laurent MOISAN**

MANUFACTURIER DE

**MARBRE ARTIFICIEL**

946-950 rue St-Valier, QUEBEC

Manteaux de Cheminées, Comp-  
toirs, Colonne, Colonnets, Che-  
mins de Croix haut relief, Tables de  
Communion, Piédestaux, Monu-  
ments pour Cimetière, Tablettes  
Commémoratives, Autels complets  
d'après plans. Les Dessins, Modè-  
les, Modelage et Sculpture sur Bois  
et Coulage en Plâtre recevront une  
attention toute spéciale.

EXÉCUTION PROMPTE A DES PRIX  
TRÈS BAS. *Une visite est respec-  
tueusement sollicitée.* TEL. 3251.

BELL, EST 2390 . MARCHANDS 358

**J. O. LABRECQUE & CIE**

AGENTS POUR LE . . .

**Charbon  
Diamant  
Noir . .**

141, rue Wolfe, Montreal

---

---

**Controlons nos Epargnes !**

**Protégeons nos Familles !**

**Défendons nos Institutions Nationales !**

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

**L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE**

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux  
Etats-Unis.

**LISEZ "L'UNION,"** organe officiel de la Société, le plus vigoureux  
des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE, WOONSOCKET, R. I

---

---

**M. ARTHUR LANGEVIN**

**371, Rue Marquette, Montreal.**

AGENT DE LA

**REVUE FRANCO-AMERICAINE**

Pour Montréal et District